

Jean-Pierre Chauveau

La part baule

Effectif de population et domination ethnique :
une perspective historique

L'importance démographique de l'ethnie baule, génératrice de « dynamisme », est une des explications les plus souvent avancées de la domination de ce groupe socio-culturel dans la vie politique et économique de la Côte d'Ivoire contemporaine. La place des Baule, jugée par beaucoup d'analystes prépondérante dans les principaux rouages de la société ivoirienne, semble relever d'une nécessité historique d'ordre démographique. Il est intéressant d'évaluer cette hypothèse commode à partir des séries statistiques de population établies depuis la colonisation.

Les comportements à incidences démographiques sont souvent mis en rapport avec l'appartenance ethnique, avec les normes et les valeurs qui lui sont attachées. Bien que les problèmes de délimitation et d'identification ethniques ne constituent pas le point de départ de la discussion, nous verrons qu'ils demeurent centraux. L'analyse des statistiques démographiques suggère cependant que ces difficultés ne sont pas entièrement résolues par la démarche habituellement entreprise qui consiste à débarasser le découpage ethnique hérité de la colonisation des erreurs et des perversions qu'il charrie.

Les statistiques administratives ont pu effectivement être établies à partir d'un découpage insuffisamment informé des « réalités ethniques » ou l'ont simplement été dans un but de manipulation intéressée des diverses entités socio-culturelles ; ce découpage a en outre varié dans le temps. On pourrait donc penser qu'une connaissance historique et ethnographique approfondie, libérée des enjeux socio-politiques que fait peser l'État, colonial puis contemporain, suffirait pour apurer de ces malentendus les ethnies « véritables » et pour les considérer comme des entités isolées.

C'est là une question qui mérite attention, mais qui se heurte très vite à des obstacles qui la rendent indécidable : au fait, d'abord, que la « réalité ethnique » présumée est difficilement assimilable à des caractères par essence invariables — ce que les anthropologues savent bien — ; et à cet autre que l'ethnicité relève — à l'échelle d'un groupement social

Remplacé et perdu
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 40 197 041
Cote : B

TABLEAU Ia. — DONNÉES D'EFFECTIFS DE POPULATION EXTRAITES DE DIVERS RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS (1912-1975)*

Année	Pays baule	Ethnie baule	« Famille » akan	Côte d'Ivoire
1912	[300 000]			1 416 043
1913			351 212	1 484 266
1915				1 562 612
1916	[350 000]			1 559 251
1917				1 494 200
1918	[300 000]			1 532 000
1921				1 723 000
1926				
1927			405 442	1 811 392
1930				2 235 000
1931				
1932	[280 000]	279 400		1 931 000
1936	[250 000]		487 547	
1939		375 727		
1940		382 000		[2 000 000]**
1946				2 118 000
1948	[420 000]			2 066 000
1950	[384 400]			2 159 500
1955				2 471 000
1956				2 661 000
1958	[736 000]			3 088 000
1965	[843 000]	765 000	1 000 000	4 000 000
1975	[1 000 000]	1 300 000	1 676 000	6 706 600

* Tableau simplifié. Entre crochets : effectif ajusté aux limites du territoire attribué à l'éthnie à partir des recensements par subdivisions administratives.

** Ajusté pour tenir compte du rattachement du sud de la Haute-Volta.

TABLEAU Ib. — PARTS RELATIVES DES POPULATIONS DU PAYS BAULE, D'ETHNIE BAULE ET DE FAMILLE AKAN DANS LA POPULATION DE CÔTE D'IVOIRE

Année	Pays baule	Ethnie baule	« Famille » akan
1912	21 %		
1913			25 %
1916	23 %		
1918	20 %		
1927			23 %
1932	12 %	12 %	
1936	13 %		25 %
1939		18 %	
1940		19 %	
1948	21 %		
1950	17 %		
1958	25 %		
1965	21 %	19 %	25 %
1975	15 %	18 %	25 %

TABLEAU Ic. — PART DE LA POPULATION D'ETHNIE BAULE RECENSÉE HORS DU CERCLE OU DU DÉPARTEMENT D'ORIGINE (1936 ET 1965) OU HORS DU PAYS BAULE (1973 ET 1975)

1936	21,3 %
1965	19 %
1973*	minimum 28 %
1975	36 %

* Pourcentage des chefs d'exploitation agricole (recensement agricole de Côte d'Ivoire, CÔTE D'IVOIRE 1976).

aussi vaste — de procédures d'identification complexes où l'auto-identification des groupes concernés n'est pas indépendante des dispositifs administratifs mis en place depuis la colonisation. Or ces données sur la population ont la particularité d'officialiser une situation dans laquelle les caractéristiques ethniques et démographiques ne sont pas seules à entrer en ligne de compte. La mesure de ces caractéristiques, que recherchent les documents administratifs, n'exprime pas seulement une comptabilité ou une évaluation des réalités ethniques et démographiques constituées, mais informe et consacre les éléments *constituants* de ces réalités au sein d'un ensemble proprement ivoirien¹.

Autrement dit, ces statistiques ne livrent pas seulement un indicateur des faits ethniques et démographiques, que l'appareil critique de la méthode historique permettrait d'améliorer ; ils constituent en eux-mêmes un matériel historique, dont les variations et les discordances sont porteuses de sens en fonction des conjonctures qui lui sont associées. C'est donc aussi en prenant au pied de la lettre ces informations que l'on peut apprécier les conditions qui, bien que d'un autre ordre, déterminent cependant la configuration ethnique et les comportements démographiques.

Les données

Constitution des séries statistiques et méthodes d'analyse

Nous utilisons des sources hétérogènes : documents d'archives et sources secondaires, et nous n'avons pas procédé à un dépouillement exhaustif sur le sujet. L'ensemble des sources figure dans le Tableau en Annexe (cf. *infra* pp. 157-159) ; nous travaillerons ici sur des tableaux simplifiés.

Nous avons distingué (les sources y obligeaient de toute manière) la

1. Nous renvoyons, à propos de cette problématique générale, à CHAUVEAU & DOZON 1987.

population estimée ou recensée résidant dans le *pays baule* (selon les limites des cartes ethniques, qui ont d'ailleurs peu varié depuis les publications de Maurice Delafosse au début du siècle) et celle de l'*ethnie baule* (recensée à l'intérieur et à l'extérieur de son territoire ethnique). Nous avons dû reconstituer approximativement les populations du *pays baule* à partir des données relatives aux unités territoriales administratives de base, les « cercles » et « subdivisions » ne coïncidant pas toujours avec les limites ethniques.

Nous mènerons l'analyse des données de la façon suivante : nous soulignerons les lignes d'évolution des populations du *pays baule*, de l'*ethnie baule*, de la « famille ethnique » akan (selon le langage administratif) et de l'ensemble de la Côte d'Ivoire coloniale puis indépendante (non compris le sud de la Haute-Volta qui lui fut rattaché de 1932 à 1947) (cf. Tabl. Ia, Ib, Ic) ; nous établirons une première comparaison de ces évolutions ; nous en chercherons ensuite les facteurs d'explication (histoire économique et sociale, situation coloniale...) ; à cette occasion, nous examinerons de plus près la place des effectifs de l'*ethnie baule* dans l'ensemble ivoirien, place à ce point importante que les biais des évaluations et des recensements ne suffisent pas à l'expliquer ; nous nous interrogerons alors sur le sens à donner au découpage ethnique en matière de démographie historique : que nous apprennent de ce point de vue les documents administratifs et que mesurent-ils en réalité dans le cas baule ?

Les grandes tendances d'évolution indiquées par les séries

Considérée d'abord séparément, chacune de ces séries livre des indications générales (cf. Tabl. IIa, IIb, IIc) :

- Irrégularité très forte de la population du *pays baule* : taux d'accroissement négatif entre 1916 et 1936, suivi d'une forte progression entre 1936 et 1948 ; nouvelle mais courte régression à la fin des années 1940, suivie d'une forte reprise dans les années 1950 ; progression ralentie depuis la fin des années 1950.
- Irrégularité moins prononcée pour la population ivoirienne : taux de croissance négatif dans la période 1916-1918 et dans les années 1930 ; taux élevé à partir de 1950.
- Croissance élevée mais irrégulière de la population d'*ethnie baule*, avec un fléchissement de 1940 à 1965, et un taux d'accroissement annuel absolument exceptionnel (de 5,4 %) de 1965 à 1975.
- Taux d'accroissement en augmentation de la population akan (populations « koua-koua » ou « lagunaires » exclues), avec un taux annuel de croissance tout aussi exceptionnel (de 5,3 %) entre 1965 et 1975.

Comment ces variations de population évoluent-elles les unes par rapport aux autres ? D'une part, il apparaît clairement un contraste entre

TABLEAUX II. — TAUX D'ACCROISSEMENT ANNUEL DES POPULATIONS ENTRE DIVERS RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS DEPUIS 1912-1913

TABLEAU IIa. — POPULATIONS COMPARÉES DU PAYS BAULE ET DE LA CÔTE D'IVOIRE

Période	Population du pays baule	Population de Côte d'Ivoire	Population corrigée de Côte d'Ivoire***
de 1912-13 à 1916	3,9	3,3	
de 1916 à 1918	— 7,4	— 2,2	
de 1918 à 1931-32*	— 3,6	3,1	1920-1930 : 1,3
de 1931-32 à 1936**	— 2,8	— 2,9	1930-1940 : 1,3
de 1936 à 1948	4,8	0,5	1940-1945 : 1,4
de 1948 à 1950	— 4,4	2,2	1945-1950 : 1,9
de 1950 à 1958	8,5	4,6	1950-1955 : 1,9
de 1958 à 1965	2	3,8	1955-1960 : 4,9
de 1965 à 1975	1,7	5,3	1960-1965 : 3,1 1965-1970 : 4,1 1970-1975 : 4

* 1918-1932 pour le pays baule ; 1918-1931 pour la Côte d'Ivoire.

** 1932-1936 pour le pays baule ; 1931-1936 pour la Côte d'Ivoire.

*** Cf. BINET & PAULET 1982. Les corrections n'ont de valeur que pour la période 1965-1975 pour laquelle les méthodologies de recensement ont pu être comparées. Les autres corrections supposent un taux d'accroissement constant sur de longues périodes effaçant toute possibilité de variation significative. Les taux d'accroissement ont été calculés par nous.

TABLEAU IIb. — POPULATION D'ETHNIE BAULE ET POPULATION IVOIRIENNE COMPARÉES

	Ethnie baule	Côte d'Ivoire
de 1931-32 à 1940*	4	— 1,2
de 1940 à 1965	2,8	2,8
de 1965 à 1975	5,4	5,3

* De 1932 à 1940 pour l'*ethnie baule* ; de 1931 à 1940 pour la Côte d'Ivoire.

TABLEAU IIc. — POPULATION AKAN* ET POPULATION IVOIRIENNE COMPARÉES

	Akan	Côte d'Ivoire
de 1913 à 1926-27**	1	1,5
de 1926-27 à 1936***	2,1	1,1
de 1936 à 1965	2,5	2,5
de 1965 à 1975	5,3	5,3

* Population « akan » *stricto sensu* : Anyi, Baule, Abron, à l'exclusion des « Koua-Koua », nommés plus tard « Lagunaires ».

** De 1913 à 1927 pour les Akan ; de 1913 à 1926 pour la Côte d'Ivoire.

*** De 1926 à 1936 pour les Akan ; de 1927 à 1936 pour la Côte d'Ivoire.

l'évolution de l'ensemble de la population ivoirienne et celle au parcours accidenté de la population recensée dans le pays baule. D'autre part, la très forte croissance de la population d'ethnie baule à la fin des années 1930 précède celle de la population ivoirienne d'une vingtaine d'années ; à partir des années 1940 le taux de croissance des deux populations est du même ordre. Cette croissance semble aussi, sinon précéder légèrement, du moins accompagner la forte augmentation des effectifs du pays baule au cours des années 1930.

Cela met en évidence le caractère heurté de l'évolution démographique des Baule et des résidents en pays baule ; mais aussi leur poids très important dans l'ensemble démographique ivoirien. Exprimés en pourcentage de celui-ci, les chiffres sont très parlants : la population résidant en pays baule, malgré un fort fléchissement durant les années 1930, représentait avant et après cette période entre 17 et 25 % du total ivoirien. Ce pourcentage fléchit seulement (15 %) dans la période récente, à partir des années 1960. Quant à la population d'ethnie baule, elle représentait 12 % des effectifs nationaux en 1932. A partir de 1939 et jusqu'au recensement de 1975, elle en représente une proportion constante de 18 à 19 %. Pour sa part, la population akan dans son ensemble regroupe une proportion remarquablement stable (le quart) de la population ivoirienne (cf. Tabl. Ib).

Interprétations historiques

Une interprétation en apparence simple

Les évaluations repérées à travers les données statistiques semblent concorder avec les facteurs de transformation caractéristiques des principales périodes de l'histoire coloniale et postcoloniale du pays baule et de ses ressortissants. L'interprétation des séries (cf. aussi Tabl. IIIa, IIIb, IIIc) est apparemment aisée à partir de quelques épisodes clés.

L'irrégularité de l'évolution de la population résidant en pays baule jusqu'aux années 1930 s'explique sans difficultés par les troubles créés par la pénétration coloniale et la longue résistance armée du pays, en particulier de ses franges forestières orientales et occidentales (jusqu'aux années 1920, les effectifs du pays et de l'ethnie baule devaient être comparables).

C'est surtout à la fin de la guerre de résistance ou immédiatement après que les effets démographiques de ces troubles se font sentir. Aux morts dans les combats ou les opérations de répression s'ajoute une surmortalité liée aux destructions volontaires de récoltes (par les colonisateurs, et par les Baule eux-mêmes) et à la précarité des conditions de vie du fait de la « migration-fuite » de groupes entiers cherchant refuge dans les marches forestières du pays baule ou chez les populations voisines. Des variations

TABLEAUX III. — INDICATIONS D'ÉVOLUTIONS DIVERSES

TABLEAU IIIa. — PARTS RELATIVES DES POPULATIONS URBAINES ET RURALES DANS LA POPULATION TOTALE*

Année	Population urbaine	Population rurale
1921	2,1 %	97,9 %
1931	2,9 %	97,1 %
1948	8,9 %	91,1 %
1954	12,7 %	87,3 %
1958	15,4 %	84,6 %
1965	23,2 %	76,8 %
1975	31,9 %	68,7 %

* Sources : DUCHEMIN & TROUCHAUD 1969 ; MARGUERAT 1981-82.

TABLEAU IIIb. — PART RELATIVE DE LA POPULATION D'ORIGINE NON IVOIRIENNE*

1950	4,5 %
1965	21 %
1975	22 %

* Sources : CÔTE D'IVOIRE 1967, 1978. Antérieurement à l'indépendance la population « non originaire » désigne dans les documents administratifs la population européenne et assimilée.

TABLEAU IIIc. — COMPOSITION ETHNIQUE DE LA VILLE D'ABIDJAN*

	Akan et « Lagunaires »	Baule	Kru	Mande-Nord	Mande-Sud
Abidjan 1955	54 %	9,5 %	21 %	11 %	8 %
Grand Abidjan 1975	51 %	12 %	22 %	13 %	8 %
Enquêtes à passages répétés 1978	48,8 %		21,2 %	14,7 %	7,9 %

* Source : DIALLO et al. 1985.

climatiques affectent en outre la région et s'accompagnent d'épidémies (variole, rougeole, grippe espagnole). Le cheptel, déjà touché par la destruction et la confiscation par les autorités, ainsi que par l'abattage volontaire par les Baule, subit une grave épizootie bovine. Enfin, le pays est autant, sinon plus, ponctionné par les prestations forcées de travail et par le recrutement pour les « Armées noires » que les régions de l'ouest et du nord de la colonie, pourtant bien connues de ce point de vue. La conjonction de tous ces facteurs aboutit aux famines des années 1903-1905 et 1910-1914 et à une situation alimentaire catastrophique à peu près ininterrompue entre 1918 et 1925.

En outre, dès 1897-1900 apparaissent des migrations « spontanées » (mais déterminées en toile de fond par la situation coloniale). Elles se dirigent tant vers l'extérieur que vers l'intérieur du pays baule. Les premières « migrations territoriales » se manifestent par des mouvements entre groupes territoriaux (vers le nord ou vers le sud selon le sort réservé par la colonisation aux deux principaux cercles baule), mais aussi entre des groupes baule frontaliers et des groupes non baule voisins (dans un sens ou dans l'autre, selon les conjonctures, avec les Guro) ; enfin par le début des départs vers la côte. A partir de 1915, ces migrations-fuites s'orientent vers des régions et des activités précises : elles sont d'une part des mouvements d'hommes jeunes vers la Gold Coast anglaise où les conditions de vie et de rémunération sont meilleures (il s'agit surtout de déplacements temporaires) ; d'autre part des migrations de femmes et de jeunes filles vers les centres urbains du sud (souvent temporaires mais de durée plus longue). Au même moment, des « prestataires » baule libérés de leurs obligations en Basse-Côte commencent à s'établir durablement dans les régions du sud-est où se développe la cacaoculture.

Cependant, les conditions économiques propres au pays baule interviennent à côté des mesures de contrainte. Les secteurs d'activité qui faisaient la prospérité du pays — prospérité encore récente, activée notamment par la présence de Samori au nord — avaient disparu ou étaient étranglés par le dispositif colonial : les échanges locaux et de transit étaient confisqués par les maisons de commerce et les marchands dyula ; l'orpaillage était compromis par le monopole de quelques sociétés concessionnaires sur les gîtes les plus riches et les plus facilement exploitables et, de toute façon, le cours de la poudre d'or dans le circuit commercial européen n'était pas jugé rémunérateur par les Baule ; l'agriculture était ponctionnée par les réquisitions en nature, suscitant des mouvements de résistance prônant des interdits de culture sur l'igname et surtout le riz ; les interventions autoritaires de l'administration pour intensifier les productions (riz, coton et même cacao jusqu'à la fin des années 1910) avaient des effets absolument répulsifs. Seuls la culture et le tissage du coton (mais avec des variétés et selon les façons culturelles locales) restèrent actifs et lucratifs. La traite de la kola demeura pour sa part localisée. Le caoutchouc ne constitua un secteur de reconversion possible que

de la fin des années 1890 à 1913 ; la crise de 1913 et l'encadrement administratif de son commerce lui ôtèrent tout caractère attractif.

Ce n'étaient pas seulement des secteurs d'activité particuliers qui étaient ainsi menacés ; le système d'échange de produits, indispensable au fonctionnement des institutions sociales, connaissait une crise de reconversion profonde, d'autant que l'or perdait son rôle central d'étalon dominant des valeurs et de parangon de la richesse.

Reconversion, disons-nous : l'agriculture vivrière constitua très vite en effet une source appréciable, bien qu'encore limitée, de revenu, la commercialisation étant sans aucun doute plus importante sur le marché libre « indigène » que sur les marchés administratifs. Les migrations, qui exprimaient une fuite devant la contrainte coloniale, constituaient certainement aussi une alternative au démembrement de l'économie politique baule précoloniale. C'est surtout l'expansion de la culture du cacao qui offrit dans les années 1920 une nouvelle perspective dans les régions forestières suffisamment humides pour accueillir cette plante. Le nord et le centre du pays baule s'en trouvèrent exclus et confortés dans la voie de la migration. Les Baule fournirent de la main-d'œuvre aux régions du sud-est plus engagées dans cette spéculation. Mais dès les années 1920 une première génération de planteurs migrants s'installe dans la région côtière (où le prix payé au producteur est plus élevé et où l'évacuation du cacao est aisée).

Le léger fléchissement de la population ivoirienne dans les statistiques administratives à la fin des années 1910 confirme l'impact démographique global de la pénétration coloniale. La population « agni-achanti » (comme on dénommait alors l'ensemble anyi-baule-abron) participa de l'évolution générale. Si son effectif a souffert des aléas baule, les recensements ne le montrent pas. Il est vrai qu'au même moment le pays anyi du Ndenye avait effectué sa reconversion, prônée par les colonisateurs, vers la cacaoculture. Il se trouva mieux protégé que les autres régions des mesures les plus contraignantes. Les meilleures conditions démographiques des groupes orientaux de l'ensemble akan ont donc pu contrebalancer la baisse des effectifs baule.

Les années 1930 constituent une période charnière. Les populations du pays baule essentiellement et celles de la Côte d'Ivoire en général décroissent tout au long de la crise. Mais après la reprise économique en 1937, la croissance démographique repart. Paradoxalement les populations baule et akan ne suivent pas la régression en début de période du pays baule et de la Côte d'Ivoire dans son ensemble. Dès les années 1930, leur taux de croissance — celui surtout de l'ethnie baule — s'accélère singulièrement. Dans quel contexte se produit cette expansion « ethnique » jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ?

Durant les années 1930, de forts noyaux de planteurs de cacao baule sont implantés en Basse-Côte, dans la région d'Adiéké et de Tiassalé

notamment. Ils sont renforcés par l'installation de manœuvres baule qui se louent trois à six mois par an aux planteurs africains de Basse-Côte. Une migration temporaire de travail et une migration de colonisation se mettent ainsi simultanément en place. Quelques Baule voisins des pays guro et dida s'établissent également à l'ouest du Bandama, non loin de leurs villages d'origine. D'anciens gardes-cerle ou auxiliaires indigènes baule se fixent dans les régions de Gagnoa et Daloa.

Mais à l'intérieur même du pays baule se produit aussi une diversification des productions. La demande coloniale porte, avec le café, sur un produit plus conforme aux aptitudes culturelles de la région. Les migrations de travail vers la Gold Coast sont d'abord enrayées par la mise en culture de plantations caféières villageoises, avant que le développement cacaoyer du sud-est ivoirien ne suscite une migration encore accrue de travailleurs saisonniers. A la fin des années 1930, les originaires du pays baule ont pénétré de fait les rouages essentiels de l'économie de plantation : ils sont petits planteurs à l'intérieur de leur région, sur ses franges forestières et même en pays anyi où, manœuvres également, ils obtiennent de leurs employeurs ou alliés une portion de forêt ; ils sont aussi des travailleurs temporaires auxquels les planteurs anyi doivent une bonne part de l'expansion de leur production avant que des Voltaïques ne viennent se substituer à eux à la fin de cette période. Corrélativement, le pays baule dans son ensemble se trouve, à un titre ou à un autre, impliqué dans l'économie « ivoirienne » de plantation.

En outre les régions les moins aptes aux cultures pérennes trouvent dans le commerce des produits vivriers une source de revenu plus importante qu'auparavant grâce aux circuits de vente « dans la cour », sur les marchés et auprès du réseau dyula. Les demandes des centres administratifs du pays, notamment de Bouaké, et de l'extérieur (Gagnoa-Daloa, région d'Abidjan) suscitent une véritable spécialisation du Baule dans la culture commerciale de l'igname, dont le revenu est souvent destiné à couvrir les frais de création d'une plantation de culture pérenne. On note enfin dans les années 1930 la permanence et sans doute l'importance accrue des migrations féminines vers la côte.

Le pays baule semble avoir trouvé pendant cette période la moins mauvaise des reconversions qui lui étaient accessibles dans le cadre colonial. Cette reconversion est particulière à bien des égards comparée aux autres situations régionales : elle se caractérise surtout par son aspect diversifié, mettant en jeu des variations internes au pays (forêt-savane ; proximité ou éloignement du dispositif commercial européen ou africain ; densité de la population) et une gamme de produits (cacao, café, igname, vivriers divers, pagnes de coton courants ou de luxe). Par contraste, le sud-est est entièrement dominé par la cacaoculture et les besoins en main-d'œuvre que celle-ci crée. A l'ouest, la reconversion repose sur la commercialisation de la kola auprès du réseau dyula et sur la généralisation de la riziculture, peu ou pas du tout pratiquée jusqu'alors dans le

« centre-ouest » ivoirien et dont une partie est maintenant vendue pour payer les impôts et les produits manufacturés. L'adoption de l'économie de plantation est, là, freinée par la fonction de réservoir de main-d'œuvre que l'administration assigne à la région. Le travail forcé suscite les mêmes migrations-fuites vers le sud-est cacaoyer et les centres urbains que dans le pays dégré à la création de plantations extérieures ; et la part féminine y est beaucoup moins importante.

Simultanément les Baule mettent donc en œuvre une recolonisation partielle de leur région (ce qui, avec l'arrivée de migrants du nord attirés par les activités de transit, contribue à une forte croissance de la population résidente) et une colonisation extérieure ; ils alimentent une migration urbaine, à dominante féminine mais composée aussi d'artisans qualifiés dans les techniques européennes acquises dans les entreprises coloniales privées assez nombreuses sur leur territoire. Il n'est pas étonnant que ce « polymorphisme » corresponde à un taux élevé de croissance de l'effectif baule, plutôt supérieur à celui des « Agni-Achanti » et sans comparaison avec celui de la colonie dans son ensemble au moins dans les années 1930.

La récession économique au cours de cette décennie ne semble pas avoir eu de conséquences graves sur l'extension des cultures pérennes là où elles étaient déjà importantes. Elle a eu des répercussions, néanmoins, sur le mode et le niveau de vie des populations. Il est probable que la stratégie économique de reconversion des Baule, plus souple par son aspect polymorphe, a plus amorti les effets de la crise que dans les régions du sud-est et de l'ouest. Les diverses régions et couches sociales (hommes et femmes, jeunes et vieux, descendants de captifs, artisans qualifiés, auxiliaires indigènes de la colonisation) du pays baule ont pu jouer sur divers tableaux, et le retour aux productions et aux échanges « indigènes » au plus fort de la crise n'hypothéqua pas leur intégration dans l'économie de plantation lorsque celle-ci reprit son expansion à partir de 1937.

La très forte croissance démographique de l'ethnie baule et des populations akan² après 1945 correspond à la généralisation de l'économie de plantation en Côte d'Ivoire et à l'essor urbain consécutif aux programmes d'investissement de l'après-guerre.

Contrairement à la récession des années 1930, la Seconde Guerre mondiale ne semble pas avoir provoqué de troubles démographiques importants, ni de rupture économique dans le développement des cultures pérennes. Le recrutement militaire fut moins dramatique que lors de la Grande Guerre ; le marché local des produits alimentaires (riz, igname)

2. Nous n'incluons pas les populations dénommées Koua-Koua ou « Lagunaires » qui ne seront « comptabilisées » comme akan que récemment, après l'indépendance.

fournit un palliatif partiel à la chute des ventes de café et de cacao. Mais l'interruption de la traite des cultures d'exportation et les mesures discriminatoires de l'administration à l'encontre des planteurs africains firent ressentir vivement les contradictions entre une politique dirigiste et archaïque et l'expansion spontanée de l'agriculture commerciale indigène, surtout sensible chez les Akan. Ce n'est pas un hasard si les planteurs baule, de la région sud, Alphonse Boni et Félix Houphouët en tête, se montrèrent particulièrement actifs dans le mouvement syndical et politique (Syndicat agricole des planteurs, puis Rassemblement Démocratique Africain [RDA]). Le cercle de Dimbokro ou du Nzi-Comoé³ commençait à concurrencer les vieux pays anyi comme pôle de croissance des cultures pérennes.

La progressive libéralisation politique et économique à partir de 1952 et la véritable captation par les agriculteurs africains d'une grande partie des travailleurs migrants de Haute-Volta destinés prioritairement, selon les visées coloniales, à fournir en main-d'œuvre les chantiers publics et le colonat libérèrent la dynamique spontanée de l'économie de plantation villageoise auparavant encouragée par la suppression du travail forcé (1947) et les hauts prix du café et du cacao (au début des années 1950).

Dans le pays et l'ethnie baule, il y a donc concomitance entre le boom de l'économie de plantation et une très forte progression des effectifs démographiques. Au prix d'une dépopulation du nord et du centre, les marges forestières méridionales du pays baule furent exploitées systématiquement par autochtones et migrants, au détriment des migrations de travail temporaires vers le sud-est. Dans le même temps s'amplifièrent les migrations de colonisation vers l'ouest du Bandama (pays guro, gban et dida). Les « six-mois » (travailleurs saisonniers) trouvaient de plus grandes facilités pour accéder eux-mêmes à la terre par l'intermédiaire des Baule autochtones ou migrants pour lesquels ils travaillaient. Ceux-ci concurrencèrent ainsi les paysans des anciennes zones de plantation du sud-est et du sud dans le recrutement de la main-d'œuvre originaire du nord ivoirien et de Haute-Volta, tout en conservant à leur entier bénéfice les travailleurs migrants d'origine baule, fournis notamment par la « zone dense » de Bouaké. Les « campements » baule dans l'ouest de la colonie demeuraient à l'écart des villages autochtones et facilitaient le voisinage et le regroupement de ressortissants de sous-groupes différents. D'autre part, dans la colonisation des franges forestières de leur propre territoire ethnique comme dans les plantations extérieures, les Baule attirèrent une main-d'œuvre de leur ethnie en utilisant les réseaux familiaux à accentuation matrilinéaire et les relations de clientèle déjà opérants dans l'expansion territoriale du XIX^e siècle. Le maintien de rapports suivis avec le village et les groupes d'affiliation d'origine était une condition de réussite de cette expansion agricole.

3. Selon les appellations administratives de ce cercle à dominante baule, dont la composante anyi a varié en importance selon le découpage administratif.

Durant cette période, les migrations urbaines s'intensifient. Il est difficile de les évaluer. Aux catégories sociales qui fournirent les premiers migrants (jeunes femmes désireuses de pratiquer des activités commerciales, de restauration, de concubinage lucratif et de prostitution, etc., artisans, « boys », commerçants...) s'ajoutent des jeunes hommes qui, pour des raisons diverses, pensent trouver là, comme autrefois dans les expéditions de commerce, les moyens d'une ascension sociale : des places de « commis » s'ouvrent alors à la petite fraction des scolarisés, les grands travaux du port d'Abidjan augmentent les chances d'embauche pour les moins qualifiés, des représentants d'activités spécialisées « traditionnelles » (devins, guérisseurs, artisans) peuvent désormais compter sur la demande des communautés baule citadines qui se constituent à l'instar de celles d'autres ethnies (création de nombreuses associations régionales ou ethniques à Abidjan notamment).

En 1936, 21,3 % des Baule résidaient déjà hors de leur cercle d'origine (Kipré 1975), taux beaucoup plus fort que celui des Dan (5 %) et des Bete (3,8 %). Seuls les « Mandingues » émigraient davantage (30,7 %). Et en 1955 les Baule constituaient le groupe ethnique le plus important à Abidjan (11 569), devant les originaires de Haute-Volta (10 710), les ethnies « autochtones » (8 169) et les Bete (6 033). Tout se passe comme si les caractéristiques de l'évolution démographique de la Côte d'Ivoire (forte croissance des migrations de colonisation et des migrations urbaines) s'alignaient sur celles que la population baule avait connues dans la période précédente. Le polymorphisme de la dynamique démographique baule évoque, après l'avoir anticipé, le « profil type » de la dynamique ivoirienne dans son ensemble.

Les grandes lignes sont donc tracées dès la fin des années 1930. L'ethnie baule représente alors près d'un cinquième de l'ensemble de la population ivoirienne. Malgré ces migrations de différentes natures, la population du pays baule, quant à elle, croît plus rapidement que celle de la colonie. Cette augmentation ne semble cependant pas imputable à la seule arrivée d'originaires du nord attirés par les activités que confère au pays, et à Bouaké en particulier, sa fonction de plaque tournante des communications nord-sud et est-ouest. D'une part, en effet, les déplacements vers la forêt et l'ouest ressortissent davantage, pour beaucoup, à un phénomène de double résidence. D'autre part, la « dépopulation » des cantons les moins favorisés du nord, notée par les administrateurs, affecte en fait seulement les villages. En réalité, beaucoup de Baule s'urbanisent sur leur territoire. La place prépondérante des Dyula dans les petits centres urbains du pays baule et à Bouaké fait penser que les Baule s'urbanisent difficilement chez eux, mais c'est là une idée erronée, qui ne tient pas compte de l'histoire particulière de l'implantation des Dyula, spécialisés dans le commerce et protégés par les autorités coloniales. Ne serait-ce que par la vente des produits vivriers et le commerce, les villageois baule demeurent au contact des nombreuses petites agglomérations urbaines

ou semi-urbaines qui parsèment le pays et dont en outre une bonne partie des habitants sont de leur ethnie — ce en dépit de l'importance des *dyula-kro* (quartiers dyula de ces centres).

Il n'y a donc pas de dépopulation du pays baule. Comme on l'a vu, les migrations inter-rurales ne signifient nullement la cessation d'activités dans la région d'origine. La réussite des planteurs migrants se traduit par un rapatriement important des revenus. Traversé par le chemin de fer et lieu de passage de la route vers la Haute-Volta et le Mali, le pays connaît une forte activité économique. Cela explique qu'après celui d'Abidjan le cercle de Bouaké a dès 1945 la population d'« Européens et assimilés » la plus importante de la colonie, bien avant celui de Gagnoa où fut faite la seule tentative régionale de colonisation européenne de peuplement. Signe de l'importance économique du pays baule malgré la médiocrité de ses aptitudes naturelles pour l'économie de plantation. Explication peut-être de la place tenue dans le RDA par les dirigeants baule, renforcée progressivement (et pas forcément dès la naissance du Syndicat des planteurs, ou même du RDA) par leur propre stratégie d'identification à leur ethnie.

Les années 1960, celles de l'indépendance et de l'adoption d'une politique économique libérale préservant l'essor d'un « capitalisme d'État » à côté du secteur des productions villageoises, sont marquées par une augmentation du taux d'accroissement de l'ensemble des séries statistiques, sauf cette fois pour la population résidant en pays baule. Mais les Baule comme les Akan en général continuent leur essor démographique : celui-ci s'accélère même à partir du milieu des années 1960.

Ce décrochage entre le pays et l'ethnie baule peut s'expliquer par les conséquences de l'officialisation de fait — sans que la loi en la matière ait été mise en application — des droits fonciers des « planteurs étrangers » (essentiellement baule) dans les régions de l'ouest. Les migrations vers des zones beaucoup plus éloignées qu'auparavant du pays d'origine, bénéficiant quelquefois d'un encadrement étatique (comme lors de l'« opération San Pedro » dans les années 1970), furent ressenties comme plus sûres. La stabilisation hors du pays baule des planteurs migrants les plus anciens se fit sentir, comme l'illustrent en pays guro, gban et dida les regroupements de campements en gros villages, mal desservis mais dotés d'une infrastructure souvent supérieure à celle des localités autochtones. Enfin, la proportion des Baule dans la population d'Abidjan croît de 9,5 % en 1955 à 12 % en 1975, date à laquelle ils sont presque aussi nombreux que les Mande-Dyula.

Le pays baule se dépeuple à la suite d'une trop forte et trop ancienne migration, aux aboutissements très diversifiés⁴. Le point de rupture

4. L'importance relative de ces migrations est corrélative non seulement d'une population nombreuse absolument mais aussi d'une densité rurale (encore supérieure à 20 hab./km² en 1975) élevée par rapport à la densité moyenne de la Côte d'Ivoire (DUCHEMIN 1979 ; DITTMER, LABASTE & SESS 1978).

semble se situer entre 1965 et 1975. A ces dates respectivement 19 % et 36 % des Baule résidaient hors de leur territoire ethnique ou département d'origine. Le premier chiffre révèle une tendance antérieure à une sorte de « repeuplement » de leur pays par les Baule : en 1936 plus de 21 % d'entre eux résidaient hors de leur cercle d'origine. Par contre, de 1965 à 1975, la part des Baule résidant hors de leur département natal a presque doublé. Même si le comptage par territoire ethnique et par département ne rend pas exactement comparables ces pourcentages, la différence correspond bien à la stabilisation d'une partie importante de l'ethnie hors de chez elle.

La population résidente du pays baule subit le contrecoup de la diffusion extérieure de l'ethnie baule. L'immigration ne suffit pas à compenser ces départs : les régions de colonisation de l'ouest attirent bien davantage les non-Baule. Il est intéressant de noter cependant que la baisse de la part relative du pays baule dans la population ivoirienne ne remet pas en cause son poids économique : après la région proche d'Abidjan, il est la zone où l'épargne et les emplois industriels et commerciaux sont les plus importants.

Plus étonnante est la stabilisation du poids de l'ethnie baule au sein de la population totale : malgré le doublement du nombre des immigrants non ivoiriens entre 1965 et 1975 (dont la proportion passe de 17 à 23 %), les Baule en représentent encore 18 %, contre 19 % dix ans plus tôt. La part des Akan, comme celle des Baule, se maintient, et s'accroîtrait si l'on y incluait les « Lagunaires ». Tout se passe comme si l'ethnie baule trouvait dans sa diffusion dans l'espace géographique mais surtout social ivoirien les moyens d'une reproduction démographique élargie. Mais une telle progression est-elle possible, même en tenant compte d'un accroissement naturel particulièrement fort ?

L'impossible démographie baule

Si nous reprenons les différentes séries d'effectifs, nous pouvons faire les remarques suivantes sur leur fiabilité.

L'évolution de la population du pays baule traduit principalement, de la fin des années 1930 à l'indépendance, la convergence d'une « recolonisation » du territoire ethnique par ses originaires et d'un développement de l'importance économique et surtout commerciale de la région. Les chiffres de population indiqués par les statistiques administratives peuvent représenter un ordre de grandeur acceptable. Ils s'expliquent par un phénomène de double résidence pour la majeure partie des migrants ruraux et même urbains — car des femmes citadines peuvent confier certains de leurs enfants à la famille villageoise —, et par la migration de non-Baule et de ressortissants des colonies voisines.

Si l'on s'en tient à cette approximation, on notera que le poids démographique du pays baule est du même ordre que celui du pays ashanti en Gold Coast si l'on n'inclut pas le Brong-Ahafo (de Graft Johnson 1969). La population des deux régions a oscillé autour de 300 000 habitants du début du siècle aux environs de 1920⁶. Celle du pays baule a décliné dans les années 1920 et 1930 ; au contraire, celle du pays ashanti s'est accrue considérablement : sa capitale, Kumasi, passe de 26 694 à 35 829 habitants de 1921 à 1931 ; Bouaké, dans le même temps, de 3 580 à 5 130 habitants ! A partir de la fin des années 1930 et jusque dans les années 1960, le nouvel essor démographique du pays baule est calqué sur son importance commerciale. Sa population en 1965 (environ 850 000) n'est pas très éloignée de celle du pays ashanti en 1960 (1 100 000). Ensuite, la tendance est à un taux d'accroissement plus modéré malgré les grandes opérations de développement lancées dans la région, notamment l'Autorité pour la vallée du Bandama et l'urbanisation de Yamoussoukro. L'érection récente de Yamoussoukro, bourgade d'origine du président Houphouët-Boigny, en capitale administrative de la Côte d'Ivoire va cependant changer les données du problème.

Pour l'évolution de la population ivoirienne dans son ensemble, les estimations « corrigées » fournies par Binet et Paulet (1979) semblent être admises. Notons toutefois que les corrections qu'ils proposent sont surtout applicables aux recensements récents pour lesquels la méthodologie d'enquête a pu être véritablement comparée, notamment en ce qui concerne la définition des centres urbains et le recensement des non-Ivoiriens. Pour les périodes antérieures à 1965, la correction est menée à partir d'hypothèses sur le taux d'accroissement annuel. Cela entraîne un « lissage » de l'évolution et aboutit à la disparition de toute variation significative sur la longue période, ce qui est à la fois peu probable et peu pertinent du point de vue de l'analyse. Nous devons insister au contraire sur l'intérêt qu'il faut accorder aux ruptures de rythme indiquées par les documents administratifs, quelle que soit la fiabilité des données numériques. Les fonctionnaires locaux chargés de fournir les chiffres de base, justement parce qu'ils travaillent selon une procédure administrative reposant sur les estimations ou les recensements précédents archivés, apportent des informations de tendance beaucoup plus éclairantes que les données « lissées » auxquelles aboutissent des méthodes de correction fondées sur des hypothèses tenant peu compte des fluctuations de conjoncture. Il convient par exemple de prendre au sérieux les décroissances démographiques consécutives à la pénétration coloniale, puis certainement aussi à la crise des années 1930.

5. Avec un « creux » dans la première décennie du siècle dans l'Ashanti, que l'on retrouve une vingtaine d'années plus tard dans le Baule. Ce décal correspond assez précisément au « retard » de ce dernier par rapport au pays ashanti en ce qui concerne la pacification effective par les troupes coloniales puis l'adoption de la cacao-culture.

Nous pouvons retenir que la population de la Côte d'Ivoire devait se situer au début du siècle aux alentours de 1 500 000 personnes. Elle a dû connaître une baisse imputable aux effets conjugués de l'implantation coloniale et de la Première Guerre mondiale, ne rattrapant le chiffre des années 1900 que vingt ans plus tard (autour de 1 500 000 en 1920). Les années 1920 connaissent une forte progression démographique ; pourtant, à cette époque, les flux des ressortissants du Mali, de Guinée et de Haute-Volta sont encore faibles. Ce sont même plutôt les colonies voisines, Liberia et surtout Gold Coast, qui attirent des ressortissants ivoiriens. Il y a là sans doute un effet d'autocorrection des statistiques administratives (croissance de la population de 23,4 % entre 1931 et 1932 !), peut-être pour des raisons fiscales. Mais il a pu se produire aussi un effet de rattrapage démographique après le déclin des années 1910.

La décroissance des années 1930 peut aussi avoir été statistiquement exagérée par le fait que durant cette période de crise mondiale les populations ont eu tendance à se disperser dans des « campements » ou à réintégrer les campagnes. On peut cependant tabler sur une stagnation de la population ivoirienne autour de 2 000 000 durant cette décennie. C'est essentiellement à partir des années 1950, du boom de l'économie de plantation et de la politique de grands travaux que cette population connaît un taux de croissance élevé, qui tend à se stabiliser à 4 % l'an (le taux de croissance entre les recensements de 1965 et de 1975 étant amplifié par une meilleure prise en compte des non-Ivoiriens en 1975).

Le principal paradoxe concerne l'étonnante croissance des populations baule et akan et, corrélativement, la stabilité de leurs parts relatives — à partir des années 1930, respectivement un peu moins du cinquième et le quart — dans la population ivoirienne malgré le flux d'immigrants. Leur taux de croissance est d'abord plus élevé, puis du même ordre, que celui de l'ensemble du pays en dépit de l'apport à la Côte d'Ivoire des migrations étrangères, ce qui ne laisse pas de rendre perplexes. Il équivaut par définition au taux d'accroissement naturel, puisque l'appartenance ethnique est liée à un principe de descendance biologique selon la représentation courante que l'on s'en fait. Un tel taux d'accroissement naturel est-il possible ? De 1932 à 1940, il est de 4 % alors que celui du pays est négatif ; de 1940 à 1955 il est de 2,8 %, c'est-à-dire égal au taux ivoirien ; et de 1965 à 1975 il est de 5,4 %, soit égal ou légèrement supérieur à ce taux. Il convient de rechercher les biais éventuels expliquant ce gonflement des populations baule.

On peut penser à une sous-évaluation de l'ethnie baule dans les premiers recensements⁶. Ceux-ci servaient surtout à établir l'impôt sur la population résidente ; malgré son nom d'impôt de capitation, il s'agissait

6. Nous ne considérons pas ici les premières estimations, effectuées avant la pénétration réelle de l'ensemble du pays baule et sur lesquelles nous reviendrons. Elles étaient manifestement surévaluées.

d'un impôt de répartition dont l'assiette était calculée globalement par village d'après l'importance estimée de sa population. Les administrateurs s'intéressaient surtout à la population « fixe ». Les précoces migrations rurales et urbaines des hommes et des femmes baule ont pu conduire à sous-évaluer les effectifs villageois, d'autant que les recensés avaient tout intérêt à ne pas déclarer leurs migrants temporaires.

A l'inverse, les recensements récents et surtout celui de 1975 prennent davantage en compte les migrants et les étrangers. Cela favorise un double comptage des migrants ruraux baule, dans leur région d'origine et dans leurs campements ou villages de colonisation dans l'ouest et le sud-ouest ivoiriens. En outre, depuis que les « étrangers » ivoiriens sont admis à voter dans les consultations locales, pour la désignation des secrétaires du Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) en particulier, et notamment à l'ouest où ils constituent une force électorale importante, le recensement des colons baule est plus systématique sur leurs lieux de migration. Les chiffres de 1 260 000 Baule (recensement officiel) et de 1 300 000 (Lesourd 1982) sont peut-être à réviser en baisse. Mais même dans ce cas, le poids baule, quoique inférieur à ce qu'il a dû être au début du siècle (passant d'un individu sur cinq à un individu sur six), demeure considérable dans la Côte d'Ivoire actuelle.

Les procédures de comptage ou d'évaluation ne peuvent expliquer à elles seules l'importance attribuée à l'effectif baule. Cette surestimation ne semble pas non plus imputable à une intention délibérée des autorités administratives : c'est pour l'ensemble de la colonie et non pour les seuls Baule que les recensements sont systématiquement ajustés à la hausse à partir des années 1930. Il ne semble pas non plus exister de manipulation de cet ordre pour la période récente dans la mesure où la tendance est plutôt à ne pas mentionner l'appartenance ethnique. Il faut donc rechercher d'autres explications, qui ne soient pas seulement d'ordre technique, à cette impossible démographie baule.

Le problème de la domination baule : argument démographique et caractères ethniques

Les explications les plus fréquentes à propos de la domination baule se fondent sur deux raisonnements distincts et en apparence circulaires : le premier est que l'importance démographique de l'ethnie prédispose à une hégémonie politico-tribale ; le second, plus raffiné, souligne que le prestige et les avantages associés à l'ethnie dominante suscitent l'identification à celle-ci de groupes et d'individus d'origine différente.

Ce qui peut paraître tautologique dans la juxtaposition des deux propositions révèle en réalité deux moments d'un processus ; mais il manque l'élément de passage de l'un à l'autre. Nous sommes à la convergence

d'un argument d'ordre socio-biologique très répandu chez les tenants de l'analyse tribaliste des sociétés africaines — le poids social et politique suit l'accroissement naturel d'une ethnie bien identifiée — et d'un argument sociologique — l'identification ethnique est aussi fonction de représentations sociales, et celles-ci contribuent à accroître la domination baule. Les deux arguments sont probablement fondés, mais le point important est de savoir comment, en pratique, a été rendu possible un taux aussi élevé d'accroissement « naturel » et comment s'est effectué ce changement d'identité ethnique, sachant l'importance sociale de celle-ci pour les individus et les groupes.

Pratiques matrimoniales et comportements féminins

Le « maillon manquant », ou du moins l'un des éléments importants dans ce gonflement des effectifs baule, est sans aucun doute lié aux pratiques matrimoniales et aux caractéristiques de la population féminine, qui présentent, par rapport à la plupart des autres ethnies ivoiriennes, des originalités marquées.

Le premier point a déjà été évoqué : il s'agit de l'importance des migrations féminines. Cet aspect a été mis en lumière pour la période contemporaine par P. et M. Étienne (1965), notamment en ce qui concerne les migrations urbaines. Insistons seulement ici sur la précocité de ce phénomène : dès 1913-1915, les rapports se font l'écho d'un véritable « exode » des jeunes filles et jeunes femmes vers les agglomérations coloniales et la Basse-Côte. Cette migration urbaine des jeunes femmes s'accrut encore durant les années 1930, alors qu'on notait un certain retour des hommes au pays. Les jeunes femmes suivaient en cela les populations masculines de l'ouest qui, confrontées à la fermeture des chantiers et entreprises européennes de l'intérieur, se repliaient sur les grandes villes du sud, notamment Abidjan, la crise économique « importée » ne se traduisant pas uniquement par un retour aux productions et aux échanges « traditionnels » du pays rural. Un peu plus tard, dans les années 1950, les rapports décrivent une baisse démographique et une « dénatalité » du pays baule — du moins dans le cercle de Bouaké, le plus densément peuplé, et non très probablement dans l'ensemble de la région. Les administrateurs attribuent ces phénomènes aux départs des filles et jeunes femmes vers la côte. Dans le même temps, les chefs de canton se plaignent de ce reflux de la population féminine, facilité notamment par la pratique du « camion-stop ». Les migrations urbaines féminines constituent donc une constante de la dynamique démographique baule, et cela dès les prémices de l'occupation française.

Les pratiques matrimoniales constituent l'autre élément d'explication déterminant du volume de la population baule. Elles revêtent deux aspects principaux. L'un concerne tout particulièrement la population

féminine : c'est le taux élevé d'exogamie « ethnique » des femmes. L'autre est relatif au faible taux de polygynie effective.

La « propension » des femmes baule à s'établir durablement ou à se marier avec des hommes d'ethnie différente a été notée dès les premières années de la colonisation. Les Baule fournirent concubines et épouses à bien des administrateurs et fonctionnaires européens et à de nombreux « Sénégalais » des troupes coloniales. Certaines (beaucoup ?) suivirent leur concubin ou mari dans leurs autres affectations. Lors de la « mise en valeur », les unions se multiplièrent avec les ouvriers « bambara », comme en témoignent par exemple les généalogies du village de Kokumbo dans la région de Toumodi où fonctionna une assez importante exploitation aurifère. Des recensements effectués dans de petits centres urbains baule montrent qu'en 1967 les femmes se mariaient aisément hors de leur ethnie à l'intérieur même du pays baule (30 % à Béoumi, 40 % à Sakassou, siège de la « chefferie supérieure » du Baule). Les conjoints pouvaient être originaires du nord malinke, du pays anyi ou de la côte. La facilité des unions avec des non-Baule n'a pu que croître dans le cas des migrations urbaines, dans lesquelles le taux de masculinité pour l'ethnie baule est inférieur à 1 dès 1955 (recensement d'Abidjan). La propension migratoire particulière aux femmes n'a pu que renforcer leur exogamie ethnique. Le rééquilibrage des sexes ces dernières années chez les Baule d'Abidjan, alors que pour d'autres ethnies, comme les Kru, les migrations féminines s'accélérent, n'implique pas forcément une baisse des pratiques exogamiques (ce serait à vérifier).

L'autre aspect caractéristique des pratiques matrimoniales baule est le faible taux de polygynie effective. Il a également été noté très tôt par les agents européens de la colonisation, par contraste avec la forte « polygamie » des peuples de l'ouest et du nord. Les enquêtes régionales du début des années 1960 font ressortir cette différence :

TABLEAU IV. — NOMBRE MOYEN D'ÉPOUSES ACTUELLES
POUR 100 HOMMES MARIÉS (MILIEU RURAL)*

Régions	
Abengourou	135
Bouaké	124
Daloa	150
Korhogo	144
Man	155
Odienné	143
Ensemble	143

* Source : CÔTE D'IVOIRE 1967.

Pour la période plus récente, P. Étienne (1972) parle de « monogamie de fait » et de « polygamie avortée » à propos des comportements matrimoniaux baule, caractérisés par un taux de divorce élevé et par la dévalorisation sociale qu'entraîne un écart d'âge important entre conjoints. La « dot » ou contrepartie matrimoniale est faible et ne constitue par conséquent, dans un contexte de monétarisation avancée de l'économie, ni une réelle contrainte dans le processus matrimonial ni, en sens inverse, un obstacle à l'accumulation des épouses. Le faible taux de polygynie renverrait plutôt à ce que P. Étienne appelle la « psyché baule ».

La précocité et l'ampleur des migrations féminines, le taux élevé d'exogamie ethnique des femmes et le faible taux de polygynie effective semblent avoir eu des effets cumulatifs qui expliquent que les femmes ont, à partir des années 1930, joué un rôle essentiel dans l'élargissement du réseau identitaire de l'ethnie. La diversité des stratégies migratoires, matrimoniales et professionnelles, loin d'être un facteur démographique limitatif, s'est révélée plutôt un facteur d'expansion. La reconversion des migrations de travail temporaires vers le sud-est et la côte en une colonisation systématique de l'ouest qui impliquait le monopole des planteurs baule sur la main-d'œuvre des jeunes saisonniers de même ethnie et le cumul de plantations selon les lignes de pénétration vers l'ouest n'ont pas découragé les femmes, qui ont suivi l'expansion rurale des hommes. Parallèlement, le comportement matrimonial exogamique des femmes dans les petits centres urbains de leur région comme dans les villes plus importantes, et notamment à Abidjan, a provoqué une « baoulisation » non moins systématique de leur descendance, étant donné la facilité d'intégration des enfants conçus hors mariage ou issus de mariages « mixtes ». Il est certain que l'accentuation matrilineaire du système de parenté a joué en ce sens. Vis-à-vis de partenaires de sociétés patrilineaires et d'origine géographique lointaine, le fait est certain. Il en est probablement de même avec des partenaires originaires de sociétés matrilineaires dans la mesure où le comportement migratoire des femmes baule, associé à leur comportement exogamique, a plus que compensé les pertes de descendance potentielle occasionnées par les unions d'hommes baule avec des femmes des sociétés matrilineaires du sud-est, notamment au cours des années 1930 et 1940. Le faible taux de polygynie effective a sans doute été un facteur supplémentaire de diffusion de « productrices de Baule », si l'on nous passe cette expression. Enfin, la dévalorisation liée à un écart d'âge important entre conjoints a pu jouer favorablement sur le taux de natalité.

Le statut de la femme en pays baule, cet « impondérable dans la structure », a été bien mis en lumière par P. et M. Étienne (1971). Non systématiquement tenues à l'écart des fonctions d'autorité et de pouvoir, formées à entreprendre des activités personnelles et à acquérir des richesses bien avant l'époque coloniale déjà, elles semblent avoir plus profité de ces possibilités que les femmes des autres groupes akan et

« lagunaires » également à accentuation matrilineaire. C'est surtout chez les femmes anyi que l'on rencontre des caractéristiques semblables : sex-ratio inférieur à 1 à Abidjan (c'est la seule ethnie, après les Baule, à être dans ce cas) ; comportement migratoire, autonomie et esprit d'entreprise des femmes (nous n'avons pu évaluer leur exogamie ethnique). Cependant, si la position des femmes dans la société anyi est à bien des égards semblable à celle des femmes baule, l'« effet d'enchaînement » semble ne pas avoir été aussi prononcé ou ne pas avoir bénéficié des mêmes conditions : les différents groupes anyi n'ont pas, en particulier, développé ce polymorphisme social ou pratiqué les migrations au même degré que l'ensemble baule.

Le rôle des comportements féminins dans l'« affiliation élargie » à l'ethnie baule suggère-t-il la permanence de traits précoloniaux ?

Des ressorts démographiques traditionnels ?

Ces caractéristiques s'inscrivent dans les stratégies matrimoniales baule analysées par P. et M. Étienne (1971). Nous ne pouvons les développer ici. Retenons, en rapport avec notre propos, que le laxisme apparent des règles et la part laissée aux stratégies individuelles ont abouti à faire du « jeu » matrimonial un mécanisme élaboré de captation des descendants, et de la structure sociale un mode d'organisation orienté vers l'accumulation de ces dépendants. De ce point de vue, la société baule répond moins à une organisation de type segmentaire fondée sur un modèle « mécanique » de reproduction sociale qu'à un modèle « statistique » sensible aux fluctuations historiques.

Pour expliquer ces faits de structure sociale, P. et M. Étienne font intervenir le poids de l'histoire précoloniale : date récente de constitution de l'ethnie (milieu du XVIII^e siècle) ; hétérogénéité du fonds d'origine, dont les Akan ne constituaient qu'une partie ; caractère extrêmement évolutif de l'histoire baule avant même la conquête coloniale. Tout se passe comme si cette société n'avait pu cristalliser des structures et avait mis en place des traits institutionnels souples et adaptatifs.

Ces derniers font notamment une part au « statut acquis » à côté du « statut prescrit ». La réussite sociale et l'accumulation des richesses restent ouvertes à une large fraction de la population, même de basse extraction, en recourant aux moyens propres à assurer une marge d'autonomie — utilisation concurrentielle des différents liens de dépendance, entreprise économique (artisanat, échange, puis plantations).

Ce qu'il est convenu d'appeler « l'individualisme baule » apparaît comme l'expression de ces stratégies sociales précoloniales. Il se traduit entre autres par le fait que, dans le recensement agricole de 1973, la proportion dans la population rurale de Baule chefs d'exploitation est très élevée. Plus que dans beaucoup d'autres ethnies, les hommes jeunes

mariés ont la maîtrise sociale de leur exploitation (mais pas nécessairement de l'accumulation des biens). Très faiblement exogames par rapport à leur groupe ethnique, contrairement aux femmes, ce qui est corrélatif du faible taux de polygynie, les jeunes hommes baule sont tenus, sous peine de divorce, d'accorder à leur épouse des avantages matériels. Les plantations extérieures au pays baule permettent souvent aux hommes « polygames » plus âgés d'organiser leur ménage de façon tout aussi avantageuse : une épouse au village d'origine, où ils possèdent généralement une plantation ancienne, une autre dans la plantation extérieure plus récente. Le poids agraire des Baule est en définitive encore plus important que leur poids démographique : selon le recensement agricole de 1973, près du quart des chefs d'exploitation (23,5 %) en Côte d'Ivoire sont des Baule, alors que l'ethnie ne représente que 18 % de la population.

Les comportements migratoires, tant féminins que masculins, ne sont pas sans rappeler également la forte mobilité géographique qui avait assuré, au cours des XVIII^e et XIX^e siècles, l'expansion territoriale baule. Les mêmes processus d'essaimage et de regroupement, alors orientés vers l'exploitation de l'or, l'implantation de centres d'échanges ou la recherche de nouvelles terres, conduisent aujourd'hui à la colonisation agricole de l'ouest ivoirien.

La démographie baule semble donc illustrer la permanence de « caractères ethniques ». Malgré le sort initialement peu enviable réservé par les autorités coloniales au pays baule, pourvoyeur de main-d'œuvre forcée, de vivres et de coton à bas prix, la population aurait en quelque sorte tourné ces difficultés à son avantage grâce aux ressorts traditionnels de ses comportements à effets démographiques.

L'argument d'un dynamisme démographique traditionnel permet de préciser l'interprétation circulaire d'un renforcement de la domination démographique baule par l'effet « boule de neige » d'identification au groupe dominant : sur la base des comportements culturels particuliers liés au statut des femmes, au système de parenté et d'alliance matrilineaire, aux pratiques matrimoniales, à la mobilité et à « l'esprit d'entreprise », la situation coloniale a suscité ce que l'on peut appeler par commodité une adaptation de la population baule ; celle-ci s'est effectuée dans un sens hautement propice à la natalité dans la mobilité et à l'incorporation ethnique de la nombreuse descendance issue des unions de femmes baule avec des hommes d'une autre ethnie. Cela peut rendre compte du phénomène d'affiliation ethnique évoqué plus haut, dont les effets renforcent l'accroissement naturel du groupe déjà favorisé par des pratiques et des comportements sociaux particuliers.

Mais l'argument culturel qui sous-tend la thèse de la continuité post-coloniale des comportements à forte incidente démographique est-il suffisant pour expliquer, même en tenant compte de l'affiliation ethnique, un taux d'accroissement annuel de 4 % de l'ethnie baule dans les années 1930, de 2,8 % entre 1940 et 1965, et de 5,4 % de 1965 à 1975

— sachant qu'un taux de 2,5 % d'accroissement naturel est considéré comme important ?

Par ailleurs, la reconstitution de la dynamique démographique baule en termes d'invariants culturels ne fait pas toujours la part du « présent ethnographique éternisé », car l'anthropologue a tendance à voir dans les traits qu'il décrit la persistance du traditionnel. Il y a toujours un certain anachronisme dans la comparaison des pratiques sociales et démographiques depuis le début du siècle si l'on ne met pas en évidence les caractères propres à chaque période historique. Sans entrer ici dans les détails, il convient de noter que des faits de structure comme la matrilinearité ou la segmentarité de la société baule, qui constituent pourtant des références centrales dans l'analyse, ne vont pas nécessairement de soi (P. & M. Étienne 1965 ; Chauveau 1977) ; ou encore que la disparition d'éléments institutionnels très importants dans la reproduction sociale précoloniale, et donc dans la démographie de cette période (certaines formes de mariage et d'alliance, l'esclavage, etc.), relativise la continuité des comportements culturels ayant une incidence démographique. D'autre part, les variations socio-culturelles internes au pays baule sont à ce point notables que les anthropologues tendent désormais à parler des peuples baule précoloniaux ou contemporains (P. Étienne 1972 ; Weiskel 1976).

Enfin, quand bien même nous corrigerions les statistiques d'effectifs pour éliminer les invraisemblances d'ordre purement démographique, saurions-nous davantage ce que nous mesurons sous le label ethnique ?

L'ethnie et sa mesure

Il est difficile de trancher de façon définitive le problème d'interprétation de l'« ethnie » et des processus d'identification ethnique. La raison fondamentale en est que ce problème concerne des faits de représentation identitaires qui possèdent des logiques constituantes mais ne reproduisent pas à l'identique des formes constituées invariables dont le recensement exhaustif permettrait de tracer enfin une carte ethnique objective... On peut tenter de remplacer le découpage ethnique colonial, arbitraire, par un découpage selon les « origines » historiques attestées par les traditions ; on s'apercevra non seulement que la tâche est difficile, mais aussi qu'elle aboutit à substituer un arbitraire à un autre : celui de la « tradition » actualisée selon les enjeux identitaires contemporains (Amselle & M'Bokolo 1985).

Qu'en est-il dès lors des tentatives de mesurer quantitativement l'importance démographique des ethnies ? Le découpage ethnique paraît de prime abord déterminer le poids démographique d'une ethnie comme les différentes coordonnées de grandeur d'un solide en déterminent le volume. Mais le rapport entre le volume d'une population et le territoire

qui la porte dépasse de beaucoup, en complexité, cet exercice de calcul dès lors que les critères d'appartenance à la population sont des critères relationnels. A l'échelle macro-sociale des ethnies, on a en effet affaire à des regroupements qui ne semblent aller de soi que lorsque leurs conséquences sur les procédures identitaires elles-mêmes ont produit leurs effets'. L'étude des différents ensembles ethniques ne peut être par conséquent entreprise aujourd'hui que sur la base d'une configuration cristallisée, dont la reconstitution historique relève moins de l'histoire des identités originelles juxtaposées que d'une généalogie par laquelle une identification ethnique se construit dans sa relation aux autres en fonction des conjonctures marquant l'espace social qui les organise (ici la colonie puis l'État territorialisé ivoirien).

De ce point de vue, et sans pouvoir entrer dans le détail de la généalogie des ethnies de Côte d'Ivoire (cf. Chauveau & Dozon 1987), il apparaît que les effectifs de l'ethnie baule tels que les donnent les recensements administratifs constituent des indicateurs historiques qu'il ne faudrait pas négliger au vu des insuffisances ou des paradoxes de l'enregistrement démographique qu'ils manifestent.

Le principal intérêt de la reconstitution de la « démographie baule » à partir des documents administratifs n'est pas tant, en effet, de proposer une estimation quantifiée plus satisfaisante et d'avancer des explications plus fines de sa croissance — bien qu'il soit toujours possible, comme nous l'avons fait précédemment, de « réformer » les chiffres pour les rendre plus vraisemblables ou d'isoler des pratiques sociales qui restituent *a posteriori* à ces chiffres une certaine vraisemblance. Il faut aussi et surtout considérer ces recensements comme des documents historiques bruts et les effectifs de l'ethnie baule comme des repères historiquement situés de la constitution même de l'ethnie dans l'espace social ivoirien global. Il importe moins, dès lors, d'affiner la mesure démographique de l'ethnie — en attribuant après coup des caractères « ethniques » à un ensemble dont la complexité interne est sous-estimée — que de faire de cette mesure un indicateur positionnel de l'ethnie au travers des conjonctures historiques qu'elle nous a amené à préciser.

Des documents coloniaux ont tenté de délimiter et de dénombrer la population baule avant même la reconnaissance réelle du pays. Marchand, le premier, évalue en 1893 la population à 160 000 habitants. Jusqu'en

7. Voir les remarques, allant dans ce sens, de MEILLASSOUX (1964) à propos des Guro, de TERRAY (1969) à propos des Dida, de DOZON (1985) à propos des Bete, ou de VERDEAUX (1981) à propos des Aizi. WEISKEL (1976) souligne, après Étienne, l'hétérogénéité de l'ensemble baule. Peu de recherches portent sur la procédure d'identification ethnique en tant que telle ; le projet de P. Ravenhill sur « les relations inter-ethniques et le comportement individuel » chez les Kode (groupe baule à accentuation patrilinéaire) n'a pas donné lieu à publication à notre connaissance. Sur l'utilisation et la fonction politique du découpage ethnique, voir MEMEL-FOTÉ 1975, et N'GUESSAN 1982-83. De façon générale, sur ce problème, voir notre article (CHAUVEAU & DOZON 1987).

1900 les estimations augmentent fortement : 2 000 000 en 1899, 1 500 000 en 1900. À l'époque, les importantes marches forestières de l'est et de l'ouest ne sont pas encore pénétrées. Au fur et à mesure de l'avancée coloniale dans les « zones réfractaires », ces estimations décroissent (650 000 en 1901), et elles chutent même lorsque les recensements peuvent être effectués régulièrement par le dispositif administratif progressivement établi. Comme nous l'avons vu, l'effectif plafonne à 300 000 de 1912 aux années 1930, qu'il s'agisse de la population du pays ou de celle de l'ethnie baule.

Ce dégonflement statistique est le corollaire de la surévaluation des premières estimations. Avant la conquête, l'image du pays baule était très valorisée : richesse économique fondée sur l'or, le coton, les produits vivriers ; l'aire de savane arborée de la région paraissait plus hospitalière et d'accès plus facile que les épaisses forêts qui la flanquaient au sud, à l'est et à l'ouest ; elle se trouvait dans une position de carrefour de voies commerciales qui avait en particulier suscité des relations de bon voisinage entre les chefferies baule du nord et Samori et des échanges de produits vivriers et d'armement contre des esclaves. Tout cela valait aux Baule une certaine considération de la part de leurs colonisateurs.

À quoi correspondait le label « baoulé » dans l'usage colonial et dans la pratique des évaluations et recensements administratifs ?

En tant qu'ethnonyme, le terme s'est imposé en vertu d'une appellation antérieure à la colonisation qui fait référence à la migration d'un groupe particulier, celui des Asabu, menée par la fameuse reine Poku à la suite d'un conflit entre les prétendants au trône de l'Ashanti (entre 1710 et 1750). C'est durant la migration que les nouveaux venus se nommèrent symboliquement « Baule » par référence au sacrifice d'un enfant qui permit aux migrants de se soustraire aux attaques des poursuivants et dont la mort symbolisa dès lors leur unité. C'est par extension ultérieure, et probablement à des époques diverses, que l'ethnonyme fut appliqué aux différents groupes parmi lesquels s'établirent des Asabu ou sur lesquels ils exercèrent par la suite une « suzeraineté » politique (cette précision est facilement concédée aujourd'hui par les informateurs). La question est d'ailleurs compliquée par le fait que l'organisation politique précoloniale, encore assez mal connue, peut donner lieu à des interprétations diverses, qui ne sont pas forcément mutuellement exclusives. Certains analystes défendent l'existence d'un État baule qui aurait déperî au fur et à mesure de l'occupation d'un territoire plus vaste ; d'autres penchent pour un modèle de base de type « chefferie » pouvant déboucher sur la création de fortes hégémonies sous-régionales ou au contraire, selon les régions et les conjonctures historiques, sur la dilution du modèle politique akan dans des processus plus typiquement segmentaires. En tout état de cause, il semble que la référence progressive à un « ensemble baule » couvrant l'interfluve compris entre le Moyen Comoé et le Moyen

Bandama se soit établie moins par la contrainte des armes que par un processus de conversion culturelle et d'intégration économique.

Mais la signification du terme *baule* ne se réduit pas à son acception ethnonymique. Il était aussi historiquement utilisé comme toponyme, sans que l'on sache de manière certaine lequel des deux usages précéda l'autre. Toujours est-il que la région à laquelle fait référence le mot *baule* désignait historiquement la seule partie septentrionale du territoire actuel, à l'exclusion des marches forestières de l'est et de l'ouest et de la « pointe » méridionale connue sous le nom, toujours utilisé, de « carrefour » (*ngôda*). Contrairement au cas de beaucoup d'autres appellations ethniques en Côte d'Ivoire, l'administration coloniale se servit donc d'une auto-appellation attestée à l'époque précoloniale, mais elle étendit son usage à un « bassin humain » beaucoup plus vaste que ne le permettait l'acception historique en faisant coïncider les connotations ethnonymique et toponymique.

Ainsi, l'État colonial s'est fait ethnographe, imposant sa propre ethnographie, avant d'être recenseur. Il a établi la parenté culturelle des groupes ainsi délimités et nommés sous le label *baule* par la référence privilégiée à un espace social et économique dont l'idiosyncrasie ne reposait pas uniquement sur les critères que l'on attribue implicitement à l'appartenance ethnique. Ce que l'administration coloniale délimite et appelle alors « le Baoulé » recouvre un espace socio-culturel à dominante akan mais où persistent des traces encore vivantes d'origines différentes⁸, un espace économique où les échanges, l'exploitation aurifère et le tissage du coton sont très actifs, et un espace politique défini plutôt négativement : absence de structure politique d'ensemble, comme dans les pays akan de l'est, mais autonomie à l'égard de ceux-ci, existence de chefferies et d'hégémonies locales, à l'inverse des peuples forestiers. Enfin, « le Baoulé » recouvre une forme particulière de réponse à l'entreprise coloniale qui individualise cette entité régionale.

L'histoire et les formes de la réaction baule à la pénétration européenne contribuèrent en effet à cristalliser l'image collective que s'en firent les colonisateurs. Les premiers « administrateurs-ethnographes » considérèrent d'abord les Baule comme de « bons colonisés » potentiels, mais la longue résistance des zones forestières de l'ouest et de l'est les firent passer ensuite pour d'éternels rebelles — bien que les groupes du centre et du nord fussent davantage tentés par la collaboration avec le dispositif administratif et commercial de la colonisation. Dans l'échelle de « l'aptitude à être colonisé », les Baule se distinguaient des populations du nord dont la « pacification » fut rapidement négociée, et des autres populations akan dont l'organisation politique plus centralisée fut sans doute un facteur de soumission plus rapide. Ils se distinguaient également des

8. Par exemple, dans le sud du pays, les communautés yaure, guro, gbomi, krobu et asri « baoulisées ».

populations « anarchiques » de l'ouest forestier où la résistance fut tout aussi vive mais ne donna pas lieu comme chez eux au maintien pendant plus de vingt années d'une situation de guerre ouverte : la pénétration de l'ouest fut en effet plus tardive et d'emblée fondée sur une répression systématique et extrêmement brutale.

En dépit de l'individualisation du « Baoulé » comme entité ethnico-territoriale, les colonisateurs ne « typèrent » pas les Baule au même titre que les ressortissants d'autres ethnies. Les termes « Agnis », « peuplades » de l'ouest forestier, « Dioulas », « Sénoufos » et autres « Bambaras » servaient d'images fonctionnelles : planteurs et « évolués » pour les premiers, tribus anarchiques isolées et paresseuses tout juste bonnes à fournir de la main-d'œuvre prestataire pour les deuxièmes, traitants et colporteurs dyula fidèles missionnaires de la « civilisation commerciale », travailleurs senoufo et bambara robustes et laborieux, ces « caractères ethniques » trouvaient facilement leur place dans le tableau prospectif de la mise en valeur débutante.

Dans la hiérarchie des valeurs assignées aux ethnies, les Baule sont mis dans une position « intermédiaire » : en tant que peuple du sud forestier, ils sont jugés moins préparés que ceux du nord, déjà familiarisés avec l'État et le commerce, à recevoir le message du « développement » ; en tant que branche du rameau akan, ils se différencient cependant des « peuples primitifs » de l'ouest ; mais, au sein de la famille akan, leur « anarchisme » les rapproche, comme leur situation géographique, de l'ensemble « krou » de l'ouest. L'aspect polymorphe de leur réponse à la situation coloniale brouille encore la perception des Européens ; jusqu'à l'indépendance ils seront perçus par un ensemble de traits, associés ou non : travailleurs lorsqu'ils sont paysans, ayant le sens du profit lorsqu'ils interviennent dans le négoce, intelligents et très protocolaires lorsqu'ils deviennent interlocuteurs, de mœurs légères s'il s'agit des femmes. Malgré l'importance démographique qui leur est d'emblée reconnue, le « caractère ethnique » attribué au Baule n'était pas une « bonne forme » pour l'esprit colonial.

Les chemins détournés de la domination ethnique

Singulière position, par conséquent, que celle des Baule dans le tableau ethnique colonial ; tandis que leur poids démographique croît dans les recensements, leur image demeure extrêmement floue à force d'être diverse.

En outre, loin d'apparaître comme pratiquant une stratégie ouverte et agressive d'identification tribale, les Baule semblent plutôt dans une situation subordonnée de « chercheurs de travail » liée à la médiocre dotation de leur pays en forêt propice aux cultures pérennes et à la domination commerciale dyula dans leur propre région. Après avoir constitué

le gros de la main-d'œuvre agricole de leurs « cousins » anyi, les Baule passent dans les années 1950 pour des affamés de terres contraints d'accepter les conditions des petits propriétaires fonciers de l'ouest qui imposent d'assez lourdes redevances annuelles sur le produit de leurs plantations extérieures (Raulin 1957). Incapables de rivaliser, dans l'« élite » coloniale, avec les intellectuels et les grands planteurs anyi, ils ne semblent pas non plus en mesure de jouer de la solidarité que crée, chez les Bete et les ressortissants des cercles de l'ouest, la conscience d'être victimes d'une politique coloniale manifestement sélective.

Comment rendre compte de cette position très particulière d'une ethnie dont le poids démographique ne suffit pas alors à lui assurer un poids social et politique correspondant dans la société coloniale, et dont pourtant la domination politico-ethnique apparaîtra *a posteriori* comme une constante à la plupart des analystes ?

La question déborde manifestement le cadre de cet article et de la perspective d'une démographie historique *stricto sensu*. Il est néanmoins utile d'apporter quelques éléments de réponse, justement parce que la démographie historique ne peut se contenter de fournir des mesures sur les « stocks » de population et qu'elle doit, en se problématisant, suivre l'évolution des sciences sociales et anthropologiques. L'argument démographique de la domination baule en est un excellent prétexte.

L'hypothèse que nous défendons part d'une constatation assez banale, à savoir que le poids démographique et le poids socio-politique d'une ethnie — dans le sens entendu ici de production historique identitaire — sont deux choses différentes. Il est moins banal de penser le rapport entre ces deux éléments et l'histoire des relations inter-ethniques en dehors du schéma courant d'une « conscience tribale » et de stratégies intentionnelles de domination informées par cette conscience. Il semble, enfin, paradoxal mais heuristique de considérer l'histoire et la position d'une ethnie ivoirienne non par rapport à ses caractères ethniques et démographiques intrinsèques, mais en fonction d'un niveau de détermination proprement ivoirien, de poser en quelque sorte le cadre national comme premier et le cadre ethnique comme second.

C'est bien ce que suggère le cas baule, sur la base des remarques suivantes. Nous avons déjà évoqué le phénomène de cristallisation ethnique constitutif de l'identité baule, découlant de l'ambiguïté ethnonymique et toponymique de l'appellation elle-même. Cette cristallisation s'est opérée par le fait autoritaire de l'administration et de sa « raison cartographique » mais aussi — et c'est là la limite d'une critique ethnographique a-historique — par la communalité de situation d'un vaste bassin humain dans la conjoncture coloniale. C'est probablement au cours de ce processus que de nombreux groupes diversifiés, surtout dans le nord-ouest et l'est du « Baoulé », ont été amenés à s'identifier comme Baule sans abandonner pour autant l'auto-identification de cadre plus restreint qui prévalait auparavant. L'affiliation formelle de ces groupes à l'ensemble baule ne

peut d'ailleurs expliquer le gonflement des effectifs de l'ethnie dans les documents administratifs, les limites de celle-ci reconnues par l'administration étant fixées dès les années 1890 et ayant peu varié par la suite. Les conditions d'existence semblent avoir précédé, en l'occurrence, la conscience ethnique de ces conditions — tout au moins au niveau de regroupement opéré par l'ethno-cartographie coloniale, car il est indiscutable qu'une entité « baule » existait avant la colonisation ; mais correspondait-elle à ce qu'il est convenu d'appeler une « ethnie », après presque un siècle de conformation de cette notion à un contenu administratif et au vu des ambiguïtés internes de son sens historique ? Toute la question est là !

Mais revenons plus précisément à l'argument démographique de la domination ethnique. Il ne peut expliquer le gonflement statistique de la démographie baule, malgré les mécanismes culturels que nous avons mis en évidence et le phénomène tout à fait probable d'affiliation ethnique. A notre sens, si les effectifs livrés par les documents administratifs mesurent certes un volume de population (et l'on peut gloser sur la représentativité statistique de ces effectifs), ils reflètent aussi un autre facteur, au moins aussi important, qu'ils prennent en compte de manière tout à fait inintentionnelle et qui détermine en grande partie les biais purement statistiques. Ce facteur est ce que l'on peut appeler « l'effet de diffusion et de contact » de l'ethnie baule.

L'effet de diffusion exprime ce que nous avons précédemment noté comme relevant du caractère polymorphe, diversifié, *interstitiel* de la population baule. Nous avons souligné à de nombreuses reprises ces aspects liés aux formes d'occupation de l'espace par l'ethnie, aspects qui reposent sur la simultanéité et l'évolution de stratégies diverses, que l'on peut rappeler : précocité des migrations libres, en particulier celles des jeunes femmes ; importance de ces migrations, orientées en outre vers des milieux différents : petits centres urbains de leur pays, centres urbains de Basse-Côte et surtout Abidjan, milieu rural du sud-est puis de l'ouest ; multiplicité des fonctions économiques investies, indépendamment du statut social conféré par ces fonctions : les Baule sont immigrants en Gold Coast, fournisseurs de main-d'œuvre temporaire des planteurs anyi et de Basse-Côte, puis des planteurs baule installés à l'ouest, cultivateurs de produits vivriers commercialisés sur les terroirs baule de savane, petits planteurs chez eux puis planteurs de plus en plus importants au fur et à mesure de leur colonisation des régions forestières occidentales, petits employés et salariés en milieu urbain, petits commerçants ou transporteurs investissant dans ces secteurs les revenus agricoles...

Ce véritable kaléidoscope de profils migratoires et d'activités s'est formé sans que véritablement, en dépit de ce qui est souvent dit, le pays baule ne se vide de sa substance : soit que l'immigration « nordique » et les services liés aux fonctions de transit compensent les pertes migratoires, soit que les migrants conservent des relations suivies avec leur région

d'origine et y transfèrent une partie importante de leurs revenus. La population du pays baule est toujours demeurée supérieure à celle de l'ethnie, à deux exceptions près : la crise des années 1930 et la période récente — encore faut-il prévoir un renversement de cette tendance avec l'élévation de Yamoussoukro au rang de capitale politique du pays.

Le « double jeu » des Baule à l'égard de l'extérieur et de leur propre région accroît en quelque sorte le simple effet de diffusion en multipliant, si l'on peut utiliser cette métaphore, l'aire de contact social de l'ethnie non seulement avec les autres ethnies mais, plus important, avec les multiples sphères d'activité représentatives de la société civile ivoirienne. Comme nous l'avons déjà remarqué, les Baule « pèsent » moins par leur démographie que par leur présence diffuse — quelquefois massive : par exemple celle des colons agricoles de l'ouest ; quelquefois interstitielle : dans les centres urbains et peut-être, paradoxalement, surtout dans leur propre région — au contact des principaux rouages de la société globale.

A cet égard, leur position dans l'économie de plantation, pivot historique de la société ivoirienne, est très caractéristique. On ne peut dire qu'à aucun moment celle-ci fut dominée par les Baule, au moins jusqu'à une période très récente. Bien au contraire, leur région présentant moins d'aptitudes pour les cultures pérennes que les zones forestières de l'est et de l'ouest, ils firent longtemps figure de « manœuvres » vis-à-vis des Anyi, et de cultivateurs de plantes vivrières plutôt que de planteurs au regard de l'économie générale de la colonie. Le pays baule a plus constitué un axe géographique autour duquel a évolué l'économie de plantation ivoirienne que le centre de gravité de celle-ci : ce centre est passé successivement du sud-est anyi (jusqu'aux années 1940) à la région anyi-baule de Bongouanou-Dimbokro (années 1950 et 1960), puis dans l'actuel centre-ouest (depuis les années 1970). Tout se passe plutôt comme si la situation intermédiaire du pays baule avait joué en sa faveur : moins bien loti du point de vue écologique que ses voisins de l'est et de l'ouest forestiers, il a moins souffert des spécialisations imposées ou suscitées par le dispositif colonial — agriculture monopolisée par les cultures pérennes à l'est ; agriculture ponctionnée du fait de la fonction de réserve de main-d'œuvre prestataire dans l'ouest. Possédant des aptitudes aux cultures commerciales bien meilleures que les régions du nord, mieux doté en infrastructures de commerce et d'écoulement des produits, le pays baule n'a pas souffert comme les zones de savane d'une déperdition de ses activités économiques. Il a au contraire pu bénéficier d'un rapatriement important des revenus de la diaspora rurale et urbaine⁹.

9. Il faudrait s'interroger sur les incidences de cette situation sur la mortalité baule. D'après Vimard, la baisse remarquable de la mortalité des enfants dans la région cafière et cacaoyère du Togo tient au développement, consécutif à celui de l'économie de plantation, de l'infrastructure sanitaire et scolaire. Mais le cas baule devrait être comparé à celui des différentes régions ethniques de l'est et de l'ouest forestiers (la scolarisation en pays baule semble plutôt plus faible qu'en pays bête par exemple).

Mais, beaucoup plus que l'élément géographique, c'est la diffusion des *originaires de l'ethnie baule* dans le tissu social ivoirien, nous serions tenté de dire l'« ivoirisation » de l'ethnie, qui rend compte du poids social et du « fait » baule. La relation entre ceux-ci et le phénomène de domination politique que se plaisent à souligner les commentateurs dans une perspective plus journalistique que scientifique n'est effective que depuis peu. A partir de l'indépendance il y a une conjonction, beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît, de la libéralisation de fait de l'accès à la forêt dans les zones de colonisation spontanée de l'ouest, de l'enchaînement systématique des migrations rurales baule sur le polymorphisme prévalant auparavant, et de l'existence d'un « lobby » baule dans les hautes sphères de l'État. Conjonction complexe en effet, que les politologues tenants de l'analyse en termes tribalistes réduisent sans examen approfondi à un « complot baule ». Car c'est une chose de constater cette conjonction et c'en est une autre de l'imputer à une conscience tribaliste préexistante et victorieuse. Faire cela serait imposer à la légère et pour la commodité de schémas simples une interprétation intentionnaliste de l'histoire en contradiction avec les cheminements — complexes, contingents et débordant largement les consciences individuelles — qui caractérisent l'histoire profondément ivoirienne de l'ethnie baule — comme, au reste, l'histoire de toute ethnie de Côte d'Ivoire. Il serait par exemple intéressant de réexaminer, au sein de cette conjonction, la place des Baule dans les mouvements syndicaux, associatifs et politiques qui donnèrent naissance au RDA ou gravitèrent autour de lui ; et de préciser le traitement de l'ethnicité dans l'action politique des *leaders* baule, au premier rang desquels Houphouët-Boigny : a-t-on affaire à l'émergence irrésistible d'une conscience baule portée par le poids démographique et social du groupe, ou bien, comme nous le pensons plutôt, des enjeux proprement ivoiriens cristallisent-ils, en une configuration ethnique dont les ressorts se transforment continuellement¹⁰, les termes d'une renégociation entre les régions et les couches sociales rendue indispensable par les glissements de procédures identitaires proprement ivoiriennes ?

La place prépondérante de l'ethnie baule dans le paysage socio-politique ivoirien paraît plutôt être le produit largement inintentionnel et contingent de « flux historiques bruts » (Verdeaux 1981) dont le sens n'est donné qu'après coup. La « part » baule a longtemps été celle d'une population en quête de sécurité dont l'image était floue et, somme toute, plutôt dévalorisée. Au moment où elle passe pour être la part du lion, elle semble beaucoup plus fragile. Non point, encore une fois, en vertu d'un prétendu

¹⁰. Voir par exemple la tendance à considérer les « Lagunaires » comme une branche constitutive du rameau akan (et l'utilisation dans ce sens de l'antériorité des langues lagunaires dans la formation des langues twi, mise en évidence par la gloto-chronologie) ; ou encore les effets « agglutinants » de la « redécouverte » des traditions godimagwe, faisant apparaître le groupe bete comme le pivot de « l'autochtonie » kru (cf. CHAUVEAU & DOZON 1987).

déterminisme des équilibres ethniques qui n'en finirait pas de s'opposer à la « modernité », mais parce que les courants historiques de la société ivoirienne l'ont détournée de ce polymorphisme qui, pour des raisons ici encore largement contingentes, ont fait « coïncider » la morphologie de l'ethnie baule avec les contours et les replis de la société civile coloniale. Après avoir anticipé les principaux mouvements migratoires et les différenciations sociales essentielles de la société globale sans se spécialiser dans aucun, la morphologie sociale baule cristallise une position fonctionnelle ambiguë vis-à-vis des configurations inter-ethniques et des relations entre ces configurations et l'État qui se renouvellent dans l'actuelle conjoncture historique dont l'expression peut être recherchée dans la « prédiction créatrice » du « problème bete ».

*

Nous voici en apparence bien loin de la démographie historique. En apparence seulement, car cette démarche présente l'avantage de problématiser la démographie historique. Celle-ci ne peut se limiter, en l'état actuel des sciences sociales, à n'être qu'un instrument aidant à modéliser des stocks de population humaine, à l'image d'un océanographe reconstituant une dynamique de population de poissons en fonction de projets halieutiques. A cet égard, l'examen critique des rapports entre l'argument démographique et l'effet de domination imputé à une ethnie sur un ensemble national permet de souligner la complexité des sociétés africaines dans leur traitement combiné du biologique, du social, du culturel et de l'historique. Cela ne semble pas inutile au moment où fleurissent les interprétations en termes de « tribalisme » des sociétés africaines et où s'amplifie l'image médiatique d'une Afrique prisonnière d'une « histoire naturelle » archaïque. La démographie historique se doit de croiser le fer avec ces postulats socio-biologiques.

Mais concluons sur une note « technique », concernant l'intérêt des sources statistiques sur l'effectif des populations baule. Les documents administratifs suggèrent une méthode d'analyse historique beaucoup plus large que le simple commentaire statistique des données purement démographiques qui passe pour leur seule raison d'être. Les contradictions, invraisemblances et paradoxes de ces documents ne sauraient être seulement considérés comme le résultat d'erreurs, de biais et de manipulations que la raison scientifique se doit de redresser puis de rejeter dans l'oubli des archives. Ces manipulations, erreurs et biais sont au contraire hautement significatifs pour le démographe, l'anthropologue et l'historien. Ils invitent en premier lieu à réexaminer les conditions culturelles des « événements démographiques » et la configuration historique de la *variable* ethnique elle-même, dans la mesure où celle-ci est considérée comme un élément important du traitement socio-culturel de la reproduction biologique.

Mais, en outre, ce qui passe pour une insuffisance technique de la mesure statistique, eu égard à des catégories d'observation définies *a priori*, peut être révélateur de facteurs importants et déterminants pour la compréhension des phénomènes observés. La reconstitution des séries d'effectifs de population présentée dans cet article nous révèle une « impossible » démographie baule. Faut-il en rester là et se contenter de corriger les chiffres ou de chercher des particularités socio-culturelles pouvant expliquer ces observations statistiques ? Ou bien faut-il, ce que nous suggérons, penser que l'estimation et le dénombrement statistiques mesurent, à leur manière et à leur insu, non pas une *variable individuelle* (la « qualité » ethnique d'un individu) mais une *variable collective définie individuellement* (l'identité ethnique à laquelle un individu déclare se rattacher), voire une *variable contextuelle* (l'appartenance ethnique déclarée par un individu en fonction de la valeur quantitative et positionnelle de la variable ethnique dans la situation de déclaration)¹¹. Dans le cas baule, les aberrations statistiques signalent à l'analyse ce que nous avons appelé l'effet de diffusion et de contact de l'ethnie, qui rend compte très probablement des biais imputables à des doubles comptages et à des phénomènes d'affiliation ethnique conjoncturels. Loin d'être des « erreurs » que la rigueur scientifique doit se proposer d'éliminer, ces biais constituent au contraire les moyens d'approcher les situations sociales contextuelles (ici les conjonctures historiques significatives de la société ivoirienne globale) sans considération desquelles la démographie historique s'apparente à une simple comptabilité dépourvue de *sens* — dans l'acception anthropologique du terme.

Office de la recherche scientifique et technique outre-mer,
Équipe « Économies en transition »,
Département « Conditions d'un développement indépendant ».

11. Sur cette typologie des variables et l'analyse contextuelle, voir le recueil d'articles édité par BOUDON & LAZARSFELD 1966.

ANNEXE

DONNÉES D'EFFECTIFS DE POPULATION
TIRÉES DE DIVERS RECENSEMENTS ADMINISTRATIFS (1893-1975)

Période ou année à laquelle se rapporte l'estimation ou le recensement	Sources*	Population du pays baule	Population de l'ethnie baule	Population de la « famille » akan (Anyi, Baule, Abroun)	Population de la Côte d'Ivoire
XVIII ^e s.	Tellier in CLOZEL 1902	supérieure à 500 000			
1893	Marchand (mission 8) in CAOM	160 000			
1899-1900	NEBOUT 1900	250 000 recensés dans le sud. Estimation globale 1 000 000			
1899	Delafosse in ANCI, X 3 II	au moins 1 300 000			
1899	DELAFOSSÉ 1900	2 000 000			
1900	MILLE 1900	Le Baule renferme à lui seul la moitié de la population.			2 500 000
1900	Le Magnen in WEISKEL 1976	1 500 000			
1901	CLOZEL 1902	142 548 recensés. Estimation globale 652 000			1 139 360 recensés. Est. glob. 2 000 000
1911	DOMERGUE-CLOAREC 1974				1 259 476 ou 1 366 526
1912	<i>id.</i>	Cercle du Baoulé 217 950 C. du Nzi-Comoé 104 823			
1913	<i>id.</i>			Famille « agni-baoulé » 351 212	1 416 043

Période ou année à laquelle se rapporte l'estimation ou le recensement	Sources*	Population du pays baule	Population de l'ethnie baule	Population de la « famille » akan (Anyi, Baule, Abbron)	Population de la Côte d'Ivoire
1915	DOMERGUE-CLOAREC 1974				1 484 266
1916	<i>id.</i> JOSEPH 1917 LE ROUX 1918	C. du Baoulé 225 000 C. du Nzi- Comoé 175 047			1 562 613
1917	DOMERGUE-CLOAREC 1974				1 559 251
1918	ANS/AOF 4 D 76	C. du Baoulé 154 273 C. du Nzi- Comoé 169 870			1 494 200
1921	CÔTE D'IVOIRE 1960a				1 532 000
1926					1 723 000
1927	AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE 1931b			Famille « agni- achanti » 405 342	
1930	AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE 1931a				1 811 392
1931	<i>id.</i>				2 235 000
1932	ANS/AOF 2 G 32 17	C. du Baoulé 188 727 C. du Nzi- Comoé 117 423	279 499 répartis par cercles : Baoulé 175 000 Nzi-Comoé 96 000 Lagunes 500 Gouro 7 500		
1936	ANS/AOF 2 G 36 31 BINET & PAULET 1982 KIPRÉ 1981	C. du Baoulé 256 747 C. du Nzi- Comoé 116 325		Famille « agni- achanti » 487 547	1 931 000
1939	ANS/AOF 2 G 39 3		375 727		

Période ou année à laquelle se rapporte l'estimation ou le recensement	Sources*	Population du pays baule	Population de l'ethnie baule	Population de la « famille » akan (Anyi, Baule, Abbron)	Population de la Côte d'Ivoire
1940	JOSEPH 1944		382 000		
1946	BINET & PAULET 1982				2 118 000
1948	Statistiques... 1949 CÔTE D'IVOIRE 1960a	C. de Bouaké 313 000 C. de Dimbokro 165 000			
1950	<i>id.</i>	Ensemble des subdivisions baule 384 400			2 159 599
1955	CÔTE D'IVOIRE 1960a				2 471 000
1956	<i>id.</i>				2 661 000
1958	<i>id.</i>	Ensemble des subdivisions baule 736 000			3 088 000
1965	DUCHEMIN & TROUCHAUD 1969 CÔTE D'IVOIRE 1967	Ensemble des sous-préfectures baule 843 000	765 000	Akan (« Lagu- naires » non compris) 1 000 000	4 000 000
1973	CÔTE D'IVOIRE 1976		130 279 chefs d'exploitation	177 974 chefs d'exploitation	555 574 chefs d'exploitation
1975	CÔTE D'IVOIRE 1978 LESOURD 1982 MARGUERAT 1981-82	1 000 000	1 302 000	1 676 000	6 709 600

* Fonds d'archives utilisés :

ANS/AOF : Archives nationales du Sénégal (Dakar)/Gouvernement Général de l'AOF.

ANCI : Archives nationales de Côte d'Ivoire (Abidjan).

CAOM : Centre des archives d'outre-mer (Aix-en-Provence).

BIBLIOGRAPHIE

- AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. Gouvernement Général
- 1931a *L'Afrique occidentale française*, notice de l'Exposition coloniale internationale, Rochefort s/Mer, A. Thoyon-Thèze.
- 1931b *La Côte d'Ivoire*, notice de l'Exposition coloniale internationale de 1931, Paris, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales.
- 1951 « Côte d'Ivoire en 1949-1950 », in *Population de l'AOF par canton et groupe ethnique, chiffres provisoires*, [Dakar].
- ALMEIDA-TOPOR, H. d'
- 1976 « Recherches sur l'évolution du travail salarié en AOF pendant la crise économique, 1930-1936 », *Cahiers d'Études africaines*, XVI (1-2), 61-62 : 103-117.
- AMSELLE, J.-L.
- 1985 « Ethnies et espaces : pour une anthropologie topologique », in J.-L. AMSELLE & E. M'BOKOLO, eds., *Au cœur de l'ethnie...* : 11-48.
- AMSELLE, J.-L. & M'BOKOLO, E., eds.
- 1985 *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, Éd. La Découverte (« Textes à l'appui. Anthropologie »).
- ANOUMA, R.-P.
- 1975 « L'impôt de capitation en Côte d'Ivoire de 1901 à 1908 : modalités et implications d'un instrument de politique et d'économie coloniales », *Annales de l'Université d'Abidjan*, sér. I, III : 121-140.
- 1976 « Une modalité du travail forcé : la prestation en Côte d'Ivoire de 1912 à la veille de la Seconde Guerre mondiale », *Annales de l'Université d'Abidjan*, sér. I, IV : 61-86.
- ANTOINE, P. & HERRY, C.
- 1983 « La population d'Abidjan dans ses murs. Dynamique urbaine et évolution des structures démographiques entre 1955 et 1978 », *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sciences humaines, XIX (4) : 371-395.
- BAKARY, T.
- 1984 « Elite Transformation and Political Succession », in I. W. ZARTMAN & C. L. DELGADO, eds., *The Political Economy of the Ivory Coast*, New York, Praeger : 21-56 (« SAIS Study on Africa »).
- BERNARD-DUQUENET, N.
- 1976 « Le Front populaire et le problème des prestations en AOF », *Cahiers d'Études africaines*, XVI (1-2), 61-62 : 159-172.
- BERNUS, E.
- 1962 « Abidjan. Note sur l'agglomération d'Abidjan et sa population », *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*, sér. B, XXIV (1-2) : 54-85.
- BINET, F. & PAULET, C.
- 1982 « Côte d'Ivoire », in GROUPE DE DÉMOGRAPHIE AFRICAINE, *L'évaluation*

des effectifs de la population des pays africains, vol. I, Paris, GDA (IDP, INED, INSEE, MICOOP, ORSTOM) : 31-40.

BIRMINGHAM, W., NEUSTADT, I. & OMABOE, E. N., eds.

1967 *A Study of Contemporary Ghana. II. Some Aspects of Social Structure*, London, Allen & Unwin (« Ghana. Academy of Sciences Publications »).

BOUDON, R. & LAZARSFELD, P., eds.

1966 *L'analyse empirique de la causalité*, Paris-La Haye, Mouton (« Méthodes de la sociologie » 2).

BOUTILLIER, J.-L.

1971 « Croissance démographique et croissance économique en Côte d'Ivoire », *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sciences humaines, VIII (1) : 73-79.

CHAUVEAU, J.-P.

1977 « Société baule précoloniale et modèle segmentaire. Le cas de la région de Kokumbo », *Cahiers d'Études africaines*, XVII (4), 68 : 415-434.

1979 *Notes sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé-sud, Côte d'Ivoire)*, Paris, ORSTOM (« Travaux et documents » 194).

1983 « Le secteur informel en pays baule : création coloniale ou survivances ? », in ORSTOM. Séminaire interdisciplinaire, *Le développement : idéologies et pratiques*, Paris, ORSTOM : 221-240.

1985 « L'avenir d'une illusion. Histoire de la production et des politiques vivrières en Côte d'Ivoire », *Études rurales*, 99-100 : 281-325.

CHAUVEAU, J.-P. & DOZON, J.-P.

1985 « Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire », *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sciences humaines, XXI (1) : 63-80.

1987 « Au cœur des ethnies ivoiriennes... l'État », in E. TERRAY, ed., *L'État contemporain en Afrique*, Paris, L'Harmattan : 221-296.

CLOZEL, M. F. J.

1902 « Le recensement de 1902 à la Côte d'Ivoire », *Bulletin du Comité de l'Afrique française*, 4 : 63-71.

COPANS, J.

1982 *Mode de production, formation sociale ou ethnie : les silences d'une anthropologie marxiste*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, Centre d'études africaines, multigr. (« Document de travail » 4).

CÔTE D'IVOIRE. Direction de la statistique et des études économiques et démographiques

1960a *Inventaire économique et social de la Côte d'Ivoire, 1958*, Abidjan, Ministère des Finances, des Affaires économiques et du Plan, Service de la statistique.

1960b *Recensement d'Abidjan 1955. Résultats définitifs*, [Paris].

CÔTE D'IVOIRE. Ministère de l'Agriculture

1976 *Recensement national de l'agriculture*. Abidjan, multigr.

CÔTE D'IVOIRE. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan

1978 *Recensement général de la population 1975. Côte d'Ivoire entière*, Abidjan, multigr.

CÔTE D'IVOIRE. Ministère du Plan

1967 *Côte d'Ivoire 1965: population. Études régionales 1962-1965. Synthèse*, ed. par L. ROUSSEL, Abidjan.

CÔTE D'IVOIRE. Ministère du Plan. Ministère de l'Agriculture/ORSTOM-Sciences humaines

1967a *Béoumi. Exploitation manuelle de l'enquête démographique. Résultats partiels*, vol. I, Abidjan, multigr.

1967b *Sahasso. Exploitation manuelle de l'enquête démographique. Résultats partiels*, vol. I, Abidjan, multigr.

DELAFOSSE, M.

1900 *Essai de manuel de la langue agni parlée dans la moitié orientale de la Côte d'Ivoire*, Paris, J. André.

1904 *Vocabulaire comparatif de plus de soixante langues ou dialectes parlés à la Côte d'Ivoire et dans les régions limitrophes*, Paris, E. Leroux.

DIALLO, M. et al.

1985 *Urbanisation, croissance démographique et systèmes alimentaires à Abidjan. Document final*, Abidjan, multigr.

DICKSON, K. B.

1971 *A Historical Geography of Ghana*, Cambridge, Cambridge University Press (1^{re} ed. 1969).

DITGEN, A., LABASTE, P. & SESS, J.-M.

1978 *Évolution de la population rurale en Côte d'Ivoire*, Abidjan, Centre ivoirien de recherches économiques et sociales, multigr. (« Document de travail » 17).

DOMERGUE-CLOAREC, D.

1974 *La Côte d'Ivoire de 1912 à 1920. Influence de la Première Guerre mondiale sur l'évolution politique, économique et sociale*, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, thèse de 3^e cycle, multigr.

DOZON, J.-P.

1985 « Les Bété : une création coloniale », in J.-L. AMSSELLE & E. M'BOKOLO, eds., *Au cœur de l'ethnie...* : 49-85.

DUCHEMIN, J.-P.

1979 « Densité de la population rurale », in *Atlas de Côte d'Ivoire*, Abidjan, Ministère du Plan-Université d'Abidjan, Institut de géographie tropicale/Paris, ORSTOM.

DUCHEMIN, J.-P. & TROUCHAUD, J.-P.

1969 « Données démographiques sur la croissance des villes en Côte d'Ivoire », *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sciences humaines, VI (1) : 71-82.

EKANZA, S.-P.

1981 « La main-d'œuvre ivoirienne des entreprises privées pendant l'entre-deux-guerres, 1921-1939 », *Annales de l'Université d'Abidjan*, sér. I, IX : 71-97.

1982 « Le Moronou précolonial. Essai de démographie historique », *Annales de l'Université d'Abidjan*, sér. I, X : 121-140.

ÉTIENNE, P.

1972 *Les interdictions de mariage chez les Baoulé*, Abidjan, ORSTOM, multigr. (« Document de travail »).

ÉTIENNE, P. & M.

1965 « L'organisation sociale des Baoulé », in CÔTE D'IVOIRE. Ministère du Plan, *Étude régionale de Bouaké. I. Le peuplement*, Abidjan : 60-82.

1968 « L'émigration baoulé actuelle », *Cahiers d'Outre-Mer*, XXI, 82 : 155-195.

1971 « 'A qui mieux-mieux' ou le mariage chez les Baoulé », *Cahiers de l'ORSTOM*, Sér. Sciences humaines, VIII (2) : 165-186.

GRAFT-JOHNSON, J. C. de

1969 « The Population of Ghana, 1846-1967 », *Transactions of the Historical Society of Ghana* (Legon), X : 1-12.

JOSEPH, G.

1917 *La Côte d'Ivoire, le pays, les habitants*, Paris, E. Larose.

1944 *Côte d'Ivoire*, Paris, A. Fayard.

KIPRÉ, P.

1975 « La place des centres urbains dans l'économie de la Côte d'Ivoire de 1920 à 1930 », *Annales de l'Université d'Abidjan*, sér. I, III : 93-120.

1976 « La crise économique dans les centres urbains en Côte d'Ivoire, 1930-1935 », *Cahiers d'Études africaines*, XVI (1-2), 61-62 : 119-146.

1981 *Les villes coloniales de Côte d'Ivoire. Économie et société (1893 à 1940)*, Paris, Université de Paris VII, thèse de doctorat d'État, 3 vol., multigr.

LE ROUX, H.

1918 *Côte d'Ivoire*, mission H. Le Roux, Paris, J. Cussac.

LESOURD, M.

1982 *L'émigration baoulé vers le sud-ouest de la Côte d'Ivoire*, Paris, Université de Paris X, thèse de 3^e cycle, multigr.

MARGUERAT, Y.

1981-82a « Des hommes, des femmes et des sous-préfectures. Analyse des sex-ratio en Côte d'Ivoire selon les premiers résultats du recensement de 1975 », *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sciences humaines, XVIII (3) : 295-301.

1981-82b « Des ethnies et des villes. Analyse des migrations vers les villes de Côte d'Ivoire », *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sciences humaines, XVIII (3) : 303-340.

MARIE, A.

1973 « Structures, pratiques et idéologie chez les Baoulé », *Cahiers d'Études africaines*, XIII (2), 50 : 363-376.

MEILLASSOUX, C.

1964 *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire: de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*, Paris-La Haye, Mouton (« Le monde d'outre-mer passé et présent. 1^{re} série. Études » 27).

MEMEL-FOTÉ, H.

1975 « Diversité et unité de la Côte d'Ivoire dans l'histoire précoloniale »,

Godó-Godó. Bulletin de l'Institut d'Histoire, d'Art et d'Archéologie africains (Abidjan), 1 : 67-77.

MILLE, P.

1900 « *La Côte d'Ivoire*, notice de l'Exposition universelle de 1900, Le Mesnil, Firmin Didot.

NEBOUT, A.

1900 « Note sur le Baoulé », *A travers le monde*, suppl. au *Tour du monde* (Paris), 50 : 393-396.

N'GUESSAN, K.

1982-83 « Tribalisme en Côte d'Ivoire : mythe et réalité », *Kasa Bya Kasa. Revue ivoirienne d'Anthropologie et de Sociologie*, 2 : 129-155.

PERROT, C.-H.

1981 « Traditions orales et démographie historique : à propos de la population du Ndenye aux XVIII^e et XIX^e siècles », in *African Historical Demography. II. Proceedings of a Seminar held in the Centre of African Studies, University of Edinburgh, 24-25 April* : 433-456.

PERSON, Y.

1964 « En quête d'une chronologie ivoirienne », in J. VANSINA, R. MAUNY & L.-V. THOMAS, eds., *The Historian in Tropical Africa. Studies presented and discussed at the Fourth International African Seminar at the University of Dakar, Senegal, 1961*, Oxford, Oxford University Press : 322-338 (« International African Institute Publications »).

RAULIN, H.

1957 *Mission d'études des groupements immigrés en Côte d'Ivoire. III. Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et Daloa*, Paris, ORSTOM, multigr. (« Documents du Conseil supérieur des recherches sociologiques outre-mer »).

RAVENHILL, P. L.

s.d. *Inter-Ethnic Relations and Individual Behaviour. Présentation de projet*, multigr.

SEMI-BI, Z.

1976 « L'infrastructure routière et ferroviaire coloniale, source de mutations sociales et psychologiques : le cas de la Côte d'Ivoire, 1900-1940 », *Cahiers d'Études africaines*, XVI (1-2), 61-62 : 147-158.

Statistiques...

1949 « Statistiques de superficie et de démographie en AOF », *Bulletin de l'IFAN*, XI (3-4) : 548-552.

TELLIER, T.

1906 « Monographie du cercle du Baoulé », in M. F. J. CLOZEL, *Dix ans à la Côte d'Ivoire*, Paris, Challamel : 133-147.

TERRAY, E.

1969 « L'organisation sociale des Dida de Côte d'Ivoire. Essai sur un village dida de la région de Lakota », *Annales de l'Université d'Abidjan*, sér. F, XI (2) : 1-375.

TROUCHAUD, J.-P.

1979a « Localisation de la population », in *Atlas de Côte d'Ivoire*, Abidjan, Ministère du Plan-Université d'Abidjan, Institut de géographie tropicale/Paris, ORSTOM.

1979b « Évolution des circonscriptions administratives », in *Atlas de Côte d'Ivoire*..

VERDEAUX, F.

1981 *L'Aïzi pluviel. Chronique d'une ethnie lagunaire de Côte d'Ivoire*, Paris, EHESS, thèse de 3^e cycle, multigr.

VIMARD, P.

1984 « Tendances et facteurs de la mortalité dans l'enfance sur le plateau de Dayes (sud-ouest Togo) (1930-1976) », *Cahiers de l'ORSTOM*, sér. Sciences humaines, XX (2) : 185-206.

WEISKEL, T. C.

1976 « L'histoire socio-économique des peuples baule : problèmes et perspectives de recherche », *Cahiers d'Études africaines*, XVI (1-2), 61-62 : 357-395.

1979 « Labor in the Emergent Periphery : From Slavery to Migrant Labor among the Baule Peoples, ca. 1880-1925 », in W. GOLDFRANK, ed., *The World-System of Capitalism : Past and Present*, Beverly Hills, CA, Sage : 207-233 (« Political Economy of the World-System Annuals » 2).

1980 *French Colonial Rule and the Baule Peoples : Resistance and Collaboration, 1889-1911*, Oxford, Clarendon Press (« Oxford Studies in African Affairs »).

YAYAT d'ALEPE, H.

1979 *Une économie coloniale de transition : la Côte d'Ivoire de 1893 à 1919*, Paris Université de Paris VII, thèse de 3^e cycle, multigr.

105/106

Démographie historique

- C.-H. PERROT. Présentation
Y.-G. PAILLARD. Recherches démographiques sur Madagascar
J.-P. CHRÉTIEN. Démographie et écologie en Afrique orientale
C. THIBON. Croissance démographique au Burundi
B. FETTER. Decoding and Interpreting African Census Data
B. JEWSIEWICKI. Macro-analyse des processus démographiques contemporains au Zaïre
J.-P. CHAUVEAU. Reconstitution des effectifs de la population baule
C.-H. PERROT. Sociétés akan et fluctuations démographiques

1987

CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES

105-106

CAHIERS D'ÉTUDES AFRICAINES

Démographie historique

105/106